Supplément au BGV n°172 (septembre - octobre 2013)

Plaquette à conserver pour l'année scolaire

2013 - 2014

Indispensable pour les renouvellements d'adhésions

VISAGES 2013 - 2014 de l'APMEP

Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public

26 rue Duméril - 75013 - Métro : ligne 5 - Station Campo Formio
Tél. : 01.43.31.34.05 - Fax : 01.42.17.08.77
Mél. : secretariat-apmep@orange.fr - Site : http://www.apmep.asso.fr

Président : Bernard Egger - 7 traverse Fort Fouque - 13012 MARSEILLE
Tél. : 06 83 29 48 24
Mél : egger.bernard@orange.fr
Autres responsables nationaux :
Cf. pages 63 et 64 de cette plaquette

Le sommaire se trouve en page 4 de couverture

ΦΩΚΑΕΙΣ ΟΙ ΕΝ ΙΩΝΙΑΙ ΕΜΠΟΡΙΑΙ ΧΡΩΜΕΝΟΙ ΕΚΤΙΣΑΝ ΜΑΣΣΑΛΙΑΝ

Les Phocéens qui commerçaient en Ionie par voie maritime fondèrent MARSEILLE

LES MATHÉMATIQUES AU CARREFOUR DES CULTURES DE LA MÉDITERRANÉE

MARSEILLE
19-20-21-22 OCTOBRE 2013

JOURNÉES NATIONALES

A.P.M.E.P.

Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public

de la Maternelle à l'Université...

www.apmep.asso.fr

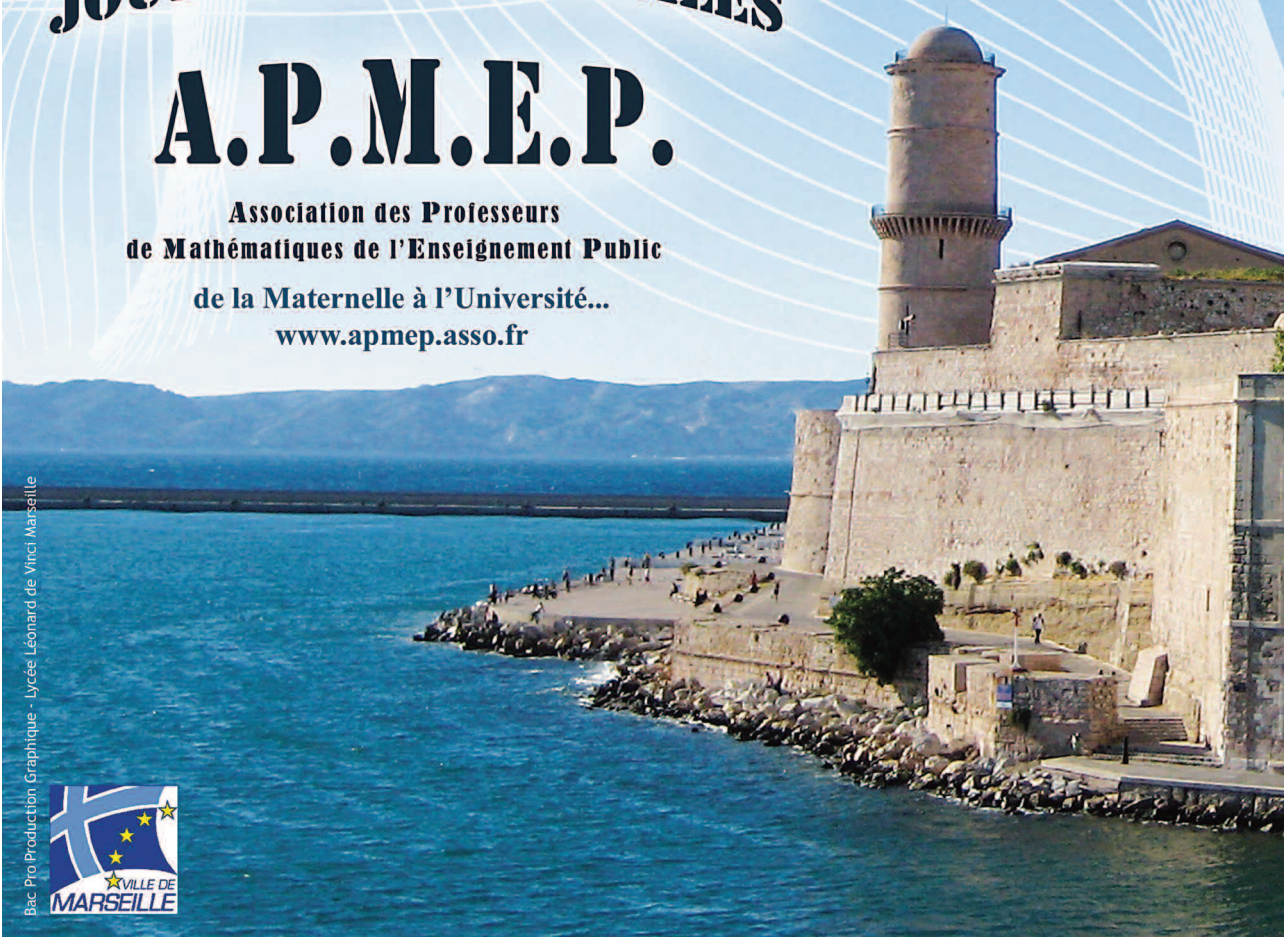

Bac Pro Production Graphique - Lycée Léonard de Vinci Marseille

VILLE DE MARSEILLE

L'enseignement des mathématiques

de la maternelle à l'université

Propositions et revendications de l'APMEP

Juin 2013

L'APMEP, association régie par la loi de 1901, a été fondée en 1910 ; elle engage ou soutient toute action qui lui paraît propre à améliorer l'enseignement des mathématiques. Ses adhérents sont très majoritairement des enseignants (de la maternelle à l'université).

L'association nationale agit en lien étroit avec 26 associations régionales, qui organisent notamment divers séminaires et colloques (dont les « Journées Nationales » annuelles, depuis 1960).

D'autre part une quinzaine de commissions et groupes de travail nationaux apportent leurs contributions aux prises de position et aux publications de l'association.

L'APMEP anime un site Internet (www.apmep.asso.fr), édite régulièrement des brochures professionnelles, et diffuse trois périodiques : le « Bulletin Vert », le « Bulletin à Grande Vitesse (BGV) », et la revue « PLOT ».

L'association ne vit que des cotisations et des productions de ses adhérents ; elle ne reçoit aucune subvention et ses responsables ne bénéficient d'aucune décharge de service.

-------oOo-------

On trouvera ci-après deux textes complémentaires :

– le texte intitulé « propositions et revendications », réactualisé par rapport à celui paru l'an dernier et approuvé par le Comité national de juin 2013 ; ces propositions s'appuient sur un certain nombre de constats qui interpellent l'APMEP ;

– le « texte d'orientation » rédigé en 2010, et approuvé par les adhérents suite à un vote en septembre 2010 ; il exprime des positions relativement générales et pérennes sur l'enseignement des mathématiques (de la maternelle à l'université).

-------oOo-------

Positions et revendications

Plan

0. Préambule
1. Généralités
2. L'école primaire
3. Le collège
4. Le lycée professionnel
5. Le lycée d'enseignement général et technologique
6. L'enseignement post-baccalauréat
7. La formation des enseignants

0. Préambule

Le dernier « texte d'orientation » de l'APMEP (voté en 2010) a été conçu pour être relativement pérenne. Le texte ci-dessous, mis à jour chaque année, a pour objet de compléter ce texte d'orientation par diverses propositions et revendications, appuyées sur des constats plus ou moins liés à l'actualité.

Il est destiné à tous les interlocuteurs potentiels de l'APMEP : enseignants, bien sûr (de toutes disciplines), mais aussi inspecteurs, décideurs politiques, journalistes, responsables syndicaux, parents d'élèves…

N.B. : la mise en œuvre des propositions et revendications des parties 1 à 6 suppose une formation des enseignants adaptée ; on n'oubliera donc pas de faire des liens avec la partie 7 consacrée à la formation (initiale et continue).

1. Généralités

Cette partie concerne l'enseignement des mathématiques en général mais elle ne prétend pas être exhaustive. Certains points sont repris dans les parties suivantes.
La loi sur la refondation de l'école, votée le 25 juin 2013, prévoit des réformes importantes. L'APMEP travaillera cette année sur la mise en œuvre de cette loi et précisera ses attentes.

a) Constats

– L'apprentissage des mathématiques demande du temps, et certains élèves ont besoin de davantage de temps que d'autres.

– Un certain nombre d'élèves, pour pouvoir surmonter leurs difficultés, ont besoin d'une aide personnalisée qui ne peut être apportée efficacement qu'au sein de groupes à effectifs réduits.

– Un trop grand cloisonnement des disciplines empêche les élèves de donner leur plein sens aux mathématiques, aux autres disciplines et aux divers « thèmes transversaux » à enseigner.

– L'utilisation optimale des ressources informatiques est encore trop souvent entravée par une insuffisance de moyens matériels ou financiers.

– Les programmes de mathématiques sont souvent élaborés sans concertation suffisante et sans expérimentation préalable et ne sont en général pas réellement évalués officiellement.

b) Propositions et revendications

– Tout au long de la scolarité obligatoire, garantir une durée minimale consacrée à l'apprentissage des mathématiques (en moyenne : au moins 5 heures hebdomadaires à l'école élémentaire, et au moins 4 heures hebdomadaires au Collège et en Seconde).

– Au collège et au lycée, diminuer le nombre de séances d'enseignement en classe entière, et augmenter le nombre de séances en demi-groupes et le nombre de séances consacrées à de l'accompagnement personnalisé en effectif réduit.

– Généraliser et renforcer les dispositifs (de type IDD, PPCP, TPE[1]) permettant un décloisonnement des disciplines scolaires et une « pédagogie de projet ».

– Encourager et faciliter la mise en place de « clubs de mathématiques » et de dispositifs de type « ateliers scientifiques ».

– Mettre à disposition davantage de ressources numériques (ordinateurs, logiciels, matériel de projection…) au service de l'enseignement des mathématiques (à tous les niveaux d'enseignement, de l'école primaire à l'université).

– Pérenniser, au niveau national, la commission d'élaboration et de suivi des programmes (en élargissant son cadre d'action de l'école maternelle au lycée) chargée notamment de mener une évaluation de la pertinence et de la « faisabilité » des programmes actuels, d'étudier leur articulation (entre l'École et le Collège, par exemple), de proposer les réajustements nécessaires, de soumettre à consultation les modifications envisagées et de piloter une expérimentation en cas de changements importants. Cette commission doit comporter des représentants de l'APMEP, des IREM et des corps d'inspection.

2. L'École primaire

a) Constats

En seulement quelques années, les missions du professeur des écoles se sont multipliées et sont devenues plus complexes : « socle commun de connaissances et de compétences », PPRE (programmes personnalisés de réussite éducative), « aide personnalisée », évaluations nationales, histoire des arts, B2I (brevet informatique et Internet), APER (attestation de première éducation à la route)… En outre les difficultés professionnelles ont été amplifiées par la suppression (à la rentrée 2008) de deux heures hebdomadaires d'enseignement en classe entière.

– Les programmes actuels sont rédigés de façon concise ; certes, ils laissent en apparence une assez grande liberté aux professeurs, mais ils ne les aident pas suffisamment à préparer leur enseignement. Des documents ressources officiels existent ; ils seront d'autant plus utiles s'ils sont accompagnés de la formation nécessaire à leur appropriation.

– Les pratiques pédagogiques qui ont cours en maternelle et qui nous paraissent très effi-

[1] « Itinéraires de découverte », « Projets pluridisciplinaires à caractère professionnel »,« Travaux personnels encadrés ».

cientes, ne sont pas toujours poursuivies à l'École élémentaire où l'on privilégie trop souvent les exercices répétitifs d'application directe au détriment de situations d'apprentissage complexes et de problèmes « ouverts ».

b) Propositions et revendications

– Rédiger de nouveaux programmes, explicitant davantage certains aspects fondamentaux de l'apprentissage des mathématiques (rôle des problèmes, travail sur le langage et sur le raisonnement, créativité…).

– Diffuser auprès des professeurs des écoles davantage de documents ressources officiels qui leur permettent d'approfondir certains contenus mathématiques, d'effectuer des choix didactiques pertinents et de développer des approches interdisciplinaires dans le cadre de l'exercice de leur liberté pédagogique. Assurer une formation qui favorise l'appropriation de ces documents.

– Encourager officiellement (notamment par des formations adaptées) la prise en charge des difficultés des élèves au sein du groupe-classe, et pas seulement en « aide personnalisée ».

– Développer, aux cycles 2 et 3, les apprentissages mathématiques s'appuyant sur des approches ludiques ou manipulatoires et sur une organisation de la classe en ateliers, à l'instar de ce qui se fait à l'école maternelle.

– Limiter les effectifs de classe à 24 (voire un peu moins en cycle 2), pour favoriser la prise en compte de la diversité des élèves.

– Évaluer systématiquement les programmes et tous les dispositifs mis en place à l'école primaire (aide personnalisée, PPRE, évaluations nationales…).

– Renforcer les offres de formation continue en mathématiques au plus près des besoins des professeurs des écoles qui sont polyvalents et qui sont, dans le cursus scolaire des élèves, leurs premiers enseignants de mathématiques.

– Développer la liaison école-collège reste essentiel. Cela nécessite en particulier de l'organiser et de prévoir du temps de concertation.

3. Le Collège

a) Constats

En seulement quelques années, les missions de l'enseignant de Collège se sont multipliées et sont devenues plus complexes : « socle commun de connaissances et de compétences », PPRE (Programmes Personnalisés de Réussite Éducative), histoire des arts, IDD (Itinéraires De Découverte), B2I (Brevet Informatique et Internet), ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière)… sans compter une gestion des classes de plus en plus difficile.

– Le socle commun impose des changements de pratiques et nécessite une transversalité aussi bien organisationnelle que pédagogique. Cela augmente considérablement le temps de travail demandé aux enseignants, hors de la présence des élèves, sans compensation.

– Les documents et ressources institutionnels disponibles sur Internet, en quantité importante, se sont améliorés en clarté, richesse et précision. Cependant, ils ne peuvent suffire à une vraie mutation des pratiques pédagogiques et d'évaluation, d'autant plus que les consignes d'application et l'accompagnement des équipes sont très variables selon les académies et les établissements.

– On constate toujours d'importantes difficultés et disparités dans l'évaluation et la validation du socle commun. Celles-ci sont en partie dues à un cadrage institutionnel souvent défaillant et des volontés de mise en œuvre très inégales suivant les établissements, les académies et les disciplines. D'où le risque d'une validation dictée par l'obligation de résultats, sans une réflexion sérieuse, avec pour conséquence le discrédit du concept même de socle commun.

– Les possibilités d'accompagnement des élèves en difficulté pour l'acquisition du socle commun sont très insuffisantes. Les dispositifs de soutien sont réservés à un nombre limité d'élèves, faute de moyens suffisants, et leur mise en œuvre s'avère souvent inefficace.

– De plus, les classes sont souvent trop chargées et trop hétérogènes pour permettre une différenciation efficace en classe entière, garantir à tous la maîtrise du socle commun et, en même temps, amener chacun à son meilleur niveau dans le cadre des programmes.

– La double évaluation, chiffrée et « par compétences », pose un problème de cohérence au niveau des objectifs d'enseignement et questionne au niveau de sa finalité. Elle constitue, en outre, une charge de travail supplémentaire très importante. Dans les faits, la note reste l'indicateur de référence et masque le travail sur les compétences. Cette situation engendre un profond malaise au sein des équipes pédagogiques.

– La nouvelle forme de l'épreuve écrite du DNB (Diplôme national du brevet) est intéressante et en cohérence avec les objectifs de l'enseignement des mathématiques au collège. En revanche, les objectifs et le rôle du DNB restent à clarifier. Deux logiques d'évaluation, l'une chiffrée (avec compensation) et l'autre par compétence (sans compensation) participent à ce manque de clarté.

b) Propositions et revendications

Il nous paraît indispensable que soit menée une réflexion sur les enseignements au collège, leur organisation et leurs objectifs, ainsi que sur l'évaluation. Concernant l'enseignement des mathématiques, la réflexion devrait s'articuler autour d'un certain nombre d'éléments, présentés ci-dessous, et qui nous paraissent essentiels.

– Donner le temps nécessaire aux apprentissages, et pour cela :

- rétablir quatre heures hebdomadaires pour tous les niveaux ;
- revoir les contenus des programmes, trop ambitieux pour laisser une place suffisante au développement de la démarche scientifique au travers de situations-problèmes.

– Revisiter l'écriture des programmes afin qu'ils soient davantage en cohérence avec le travail des compétences, c'est-à-dire déclinés en termes de savoir-faire s'appuyant sur des contenus et non le contraire.

– Concevoir l'aide aux élèves en difficulté de façon plus globale. L'intégrer dans une nouvelle organisation du collège, où le groupe-classe peut ne plus être la seule structure existante, et qui permette d'apporter une réponse différenciée, construite en continuité dans le parcours de l'élève. En finir avec le saupoudrage de dispositifs ponctuels qui s'avèrent la plupart du temps inefficaces.

– Prévoir dans le service des enseignants des séances en effectifs réduits pour un réel suivi des élèves, et aussi un temps pour la concertation des équipes pédagogiques, devenue indispensable.

– Limiter les effectifs de classe à 24, ou moins selon le contexte de l'établissement, pour favoriser la prise en compte de la diversité des élèves.

– Clarifier les attentes officielles liées à la mise en œuvre du socle commun et à sa validation.

– Former tous les enseignants à la mise en œuvre du socle commun et au travail par compétences. Cette formation doit être disciplinaire, pour construire ou mutualiser des outils opérationnels, mais aussi interdisciplinaire, au moins au sein de chaque établissement, pour permettre l'approche transversale des contenus, des pratiques et de l'évaluation.

– Étant donné que la gestion de la double évaluation (chiffrée et par compétences) pose plus de problèmes qu'elle n'apporte de solutions, mettre en débat cette question de façon large afin de proposer un seul système cohérent. Plus généralement, une réflexion doit également être engagée autour des objectifs de l'évaluation et de la place qu'elle doit occuper dans notre enseignement. Cette réflexion est à poursuivre aussi pour le DNB.

4. Le lycée professionnel

a) Constats

– Le baccalauréat professionnel est maintenant préparé en trois ans au lieu de quatre. La disparition des classes de BEP (Brevet d'Études Professionnelles) a donc diminué d'un an le temps de formation des élèves. Ce diplôme existe encore, mais sous forme de « certification intermédiaire », en CCF (Contrôle en Cours de Formation).

– Peu de classes de CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) ont été ouvertes à la rentrée 2010 dans les lycées professionnels, et pas davantage à la rentrée 2011.

– Toutes les certifications (intermédiaires et finales) des candidats sous statut scolaire sont en CCF. Chaque enseignant concerné devra trouver une organisation pour évaluer ses élèves pendant l'année. Les évaluations proposées en mathématiques doivent tenir compte de l'utilisation des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) et doivent prévoir des moments où l'élève appelle le professeur, afin qu'aucun ne reste bloqué sur le sujet proposé, et que l'enseignant puisse évaluer les aptitudes de l'élève à mobiliser des connaissances et des compétences pour résoudre des problèmes ainsi que ses capacités liées à l'utilisation des TIC.

– Les candidats libres au baccalauréat ainsi que les apprentis de certains CFA sont, eux, évalués lors d'une **épreuve nationale**, ponctuelle, comportant elle aussi (en mathématiques) une obligation d'utiliser les TIC.

– Le programme du baccalauréat professionnel demande aux enseignants de *« privilégier une démarche d'investigation »*, initiée au collège, qui s'appuie sur un questionnement des élèves relatif au monde réel. Il précise aussi que la démarche pédagogique doit *« s'appuyer sur l'expérimentation »* par des calculs numériques, des représentations ou des figures, pour permettre aux élèves d'émettre des conjectures en utilisant les TIC.

– Ce programme demande également aux enseignants de *« prendre en compte la bivalence »*, mais ceux-ci se heurtent à des incohérences de contenus des programmes : par exemple, la notion de vecteur est enseignée en mathématiques en classe de Première alors que la notion de force est enseignée en sciences physiques en classe de Seconde. Le professeur doit proposer aux élèves des problèmes issus de la vie courante, du domaine professionnel, en relation avec des thématiques transversales, classées par grands sujets : « Développement durable », « Prévention, santé et sécurité », « Évolution des sciences et techniques », « Vie sociale et loisirs », « Vie économique et professionnelle », mais la formation des enseignants n'est pas assurée

cette année dans nombre d'académies.

– La répartition des heures d'EGLS (Enseignement Général Lié à la Spécialité ; près de 2 heures par semaine en moyenne en Seconde, Première et Terminale) et d'AP (Accompagnement Personnalisé ; 2,5 heures par semaine pour chaque niveau) est laissée à la discrétion des chefs d'établissement. En pratique, ces heures sont souvent utilisées pour pallier le manque d'heures en groupes à effectif réduit, et parfois même au profit d'autres disciplines.

– Il existe, pour les élèves qui souhaitent intégrer une STS (Section de Technicien Supérieur), un programme complémentaire de mathématiques, à enseigner pendant les heures d'AP.

b) Propositions et revendications

– **Ouvrir davantage de classes de CAP** en lycées professionnels pour permettre, d'une part aux élèves de Troisième de choisir réellement leur orientation et, d'autre part aux élèves qui ont trop de difficultés en classe de baccalauréat professionnel de pouvoir reprendre confiance en classe de CAP.

– Permettre réellement aux élèves ayant obtenu un CAP d'entrer en Première professionnelle, par exemple en accordant des moyens spécifiques à la remise à niveau, en plus des heures d'accompagnement personnalisé.

– Expliciter un cadrage national pour l'**organisation des CCF** au sein des LP, pour éviter une trop grande disparité due surtout aux multiples différences qui existent entre les établissements (effectifs de classe, place des périodes de formation en entreprise dans le calendrier, équipement informatique, etc.). Créer une banque de données de sujets de type CCF pour aider les collègues à entraîner les élèves à ce genre d'épreuves pendant leur formation.

– **Former les enseignants** afin qu'ils puissent, entre autres, *« privilégier une démarche d'investigation »* dans leur enseignement et mettre en œuvre l'évaluation par compétences, telle qu'exigée par les grilles nationales d'évaluation en CCF.

– Assurer la **cohérence des programmes**, afin de pouvoir mieux *« prendre en compte la bivalence »*.

– Donner un cadrage national pour la répartition des heures d'EGLS et des heures d'AP, en réintroduisant des **seuils de dédoublement** en baccalauréat professionnel, comme ceux qui existent encore en CAP, c'est-à-dire, en mathématiques, à partir du 19ème élève. Créer des ressources pour l'EGLS et l'AP.

– **Limiter les effectifs** de classe à 24, pour favoriser la prise en compte de la diversité des élèves.

– **Augmenter** sensiblement **l'horaire** en mathématiques (et aussi en sciences physiques) **en STS** uniquement pour les étudiants titulaires d'un bac professionnel. On peut raisonnablement penser que deux heures supplémentaires seraient dispensées en première année et qu'une seule heure suffise en deuxième année.

– Poursuivre la création de **classes préparatoires aux grandes écoles** (d'ingénieurs ou de commerce) réservées aux étudiants issus de classes professionnelles. Dans cette structure, l'enseignement tient compte des compétences acquises en lycée professionnel et et il lui est plus facile de faire progresser toute la classe, étant donné qu'il n'y a pas d'écart très important de niveau initial.

– La réussite de l'insertion des bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur (en particulier en STS) nécessite que le programme complémentaire de mathématiques soit proposé à tous les élèves qui le souhaitent et que le volume horaire correspondant soit attribué à la discipline.

5. Le lycée d'enseignement général et technologique

a) Constats

Suite à la récente réforme du lycée, on constate une grande disparité entre les établissements au niveau des horaires et de l'organisation des enseignements d'une même série. D'autre part, cette réforme n'atteint pas les objectifs qu'elle s'était fixés en termes de rééquilibrage des séries.

1) Seconde

– Très grande disparité dans l'organisation de l'AP (accompagnement personnalisé).

- Trop d'établissements ont encore des groupes d'AP supérieurs à 18 élèves.
- Dans la plupart des cas, il y a du soutien, de l'approfondissement, de la méthodologie et de l'aide à l'orientation.
- L'AP sert trop souvent de variable d'ajustement pour les services au détriment du respect de sa vocation première.

– L'existence de groupes à effectifs réduits en mathématiques est menacée.

2) Cycle terminal des séries générales

– Pour les séries ES et L, le programme commun met fin aux spécificités de ces deux séries, pour des élèves aux profils et aux aspirations complètement différents. La spécificité de l'ancien programme de série L, aux contours historiques et épistémologiques, était très appréciée par les élèves de cette série.

– Pour la série S, l'horaire réduit à 4 heures en Première n'est pas digne d'une série scientifique et impose aux élèves un effort considérable en classe terminale pour l'acquisition des nombreuses notions désormais enseignées à ce niveau.

– Les nouveaux programmes mettent l'accent sur les probabilités et de nombreux collègues se sentent un peu désarmés ; ils attendent une formation continue adéquate.

3) Cycle terminal des séries technologiques

– Comme pour toutes les autres sections, il n'y a plus de dédoublement intégré aux grilles horaires, puisque celles-ci sont désormais à la discrétion des établissements. Pour garder de petits effectifs dans les enseignements technologiques, de trop nombreuses classes n'ont pas de dédoublement en mathématiques.

– La nouvelle mouture des STMG pose problème. En effet, certaines filières sont abandonnées et le nouveau programme interdira certaines poursuites d'études aux élèves.

– Il est aussi regrettable qu'il n'existe plus de classes passerelles pour les élèves venant de Bac pro et qui veulent poursuivre en série technologique.

b) Propositions et revendications

Pour l'ensemble du lycée, garantir au minimum une heure hebdomadaire en mathématiques, au sein des « heures à effectifs réduits ».

1) Seconde

– Systématiser 4 heures de mathématiques par semaine, dont au moins une heure dédoublée.

– Recadrer nationalement l'AP (Accompagnement Personnalisé), pour une réelle efficacité et en particulier pour que ces heures ne servent pas de variable d'ajustement des services des enseignants.

– Au sein de l'enseignement d'exploration MPS, faire en sorte que les mathématiques aient toute leur place.

2) Cycle terminal des séries générales

– Revoir les programmes de l'option et de la spécialité de la série L, pour qu'ils retrouvent les anciennes spécificités qui jouaient un rôle primordial dans la motivation et l'orientation des élèves.

– Rendre obligatoire un enseignement de « culture mathématique » en série L.

– Mettre en œuvre une série vraiment scientifique, à même de lutter contre la désaffection des étudiants pour les études scientifiques, avec un horaire de mathématiques permettant une progressivité des acquisitions entre la Seconde et la Terminale (5 heures en Première S et 6 heures en Terminale, dont au moins une heure dédoublée).

3) Cycle terminal des séries technologiques

– Remettre en place les heures dédoublées dans les grilles horaires en mathématiques.

– Communiquer les projets de programme des séries technologiques en même temps que ceux des séries générales. Les séries technologiques ne doivent pas être traitées comme des séries « au rabais ».

– Créer une sorte de « spécialité maths » pour les élèves de STMG qui envisagent de s'orienter vers la gestion et la comptabilité.

Enfin, l'APMEP demande une formation continue conséquente en probabilités et en algorithmique pour tous les enseignants.

6. L'enseignement post-baccalauréat

a) Constats

– Un certain nombre d'étudiants rencontrent des difficultés d'insertion dans l'enseignement supérieur, dues en particulier à une rupture trop importante avec l'enseignement secondaire.

– Les lycéens ont souvent une connaissance insuffisante des enjeux et méthodes de l'enseignement supérieur, notamment en ce qui concerne la recherche.

– Le travail commun entre les enseignants du secondaire et ceux du supérieur ne semble pas assez développé.

– Le projet d'un réajustement des programmes de CPGE deux ans après leur publication est un principe à généraliser à tous les autres niveaux d'enseignement.

– Les jeunes des milieux socialement défavorisés ont des difficultés à suivre des études supérieures sur des cursus qui deviennent de plus en plus longs.

– L'enseignement des mathématiques en STS (sections de techniciens supérieurs) industrielles n'est pas suffisamment adapté aux étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel. Le programme demande des compétences relativement pointues (calcul intégral, suites et séries numériques, statistiques inférentielles…) en un horaire relativement réduit (de 2 heures à 5 heures hebdomadaires). Il est donc difficile pour un enseignant de gérer à l'intérieur d'une même classe des élèves issus d'une Terminale S et de Terminales professionnelles par exemple.

b) Propositions et revendications

– Donner les moyens suffisants pour le suivi et l'encadrement des étudiants en difficulté en première année d'enseignement supérieur.

– Instituer une concertation beaucoup plus étroite entre les professeurs de l'enseignement secondaire et ceux de l'enseignement supérieur ; rendre possibles, ponctuellement, des échanges de service.

– Reconnaître, dans le service des enseignants, le temps consacré à la vulgarisation des résultats de la recherche (disciplinaire et didactique), et aux actions de vulgarisation scientifique. Cela favoriserait, chez les lycéens, une connaissance de l'état de la recherche en mathématiques aujourd'hui, notamment par des contacts avec des chercheurs et grâce à des projets nationaux.

– Renforcer la politique d'aide permettant aux jeunes socialement défavorisés l'accès aux filières post-baccalauréat qu'ils souhaitent.

– Instituer une commission de suivi des programmes de STS, comprenant des professeurs du secondaire et en particulier des professeurs de lycée professionnel.

– Expliciter un cadrage national pour l'organisation des CCF au sein des STS. Créer une banque de données de sujets de type CCF, pour aider les collègues à entraîner les élèves à ce genre d'épreuves pendant leur formation.

– Former les enseignants à l'évaluation en CCF.

– Pour les étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel, augmenter l'horaire de mathématiques (et aussi celui de sciences physiques) en STS (deux heures hebdomadaires de plus en première année, une heure de plus en deuxième année).

– Poursuivre la création de CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) réservées aux étudiants issus des lycées professionnels. Dans ces classes, l'enseignement tient compte en effet des compétences acquises en lycée professionnel et et il lui est ainsi plus facile de faire progresser tous les élèves, étant donné qu'il n'y a pas d'écart très important de niveau initial.

– Soutenir le développement des CPU (classes préparatoires universitaires) permettant à des étudiants d'envisager l'accès aux grandes écoles tout en suivant un parcours universitaire et ce, sans réorientation.

– Poursuivre l'enseignement des probabilités et des statistiques dans les premières années de toutes les filières post-baccalauréat.

7. La formation des enseignants

Les enseignants doivent rester des fonctionnaires ; leur formation initiale doit être de niveau master.
Les masters mis en place ne doivent pas aboutir à la constitution d'un « vivier » de personnels précaires.

7.1 - La formation initiale et l'entrée progressive dans le métier

a) Constats

– Enseigner est un métier difficile et complexe, qui nécessite une formation initiale longue.

– La nouvelle formation initiale (dans le cadre des masters « métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF) » semble évoluer vers davantage de formation professionnelle.

– Tant que les futurs professeurs ne sont pas présélectionnés par un concours, la préparation dudit concours (« bachotage ») ne favorise pas la « posture professionnelle » requise pour se préparer correctement à la profession.

– De nombreux étudiants ne peuvent pas assumer financièrement cinq années d'études après le baccalauréat.

– Les Emplois-Avenir et Professeurs (EAP) ont une contrepartie lourde et défavorable à la réussite des étudiants.

– Le nombre de candidats aux concours de recrutement accuse ces dernières années une baisse inquiétante.

– Pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement en école primaire, la plupart des licences ne possèdent pas assez de modules préparant à l'enseignement de plusieurs disciplines et à la pluridisciplinarité.

– Lors des premières années d'enseignement en responsabilité, les professeurs ont besoin d'un complément de formation, d'un accompagnement au sein de l'établissement et de beaucoup de temps pour préparer et analyser les séances de classe.

b) Propositions et revendications

– Développer, en licence, des « modules pluridisciplinaires » (équilibrant sciences et humanités) préparant au professorat des écoles.

– Préciser le cahier des charges national des masters MEEF qui prenne en compte les trois grands volets de la formation (discipline(s), didactique(s), pédagogie). Pour le 2nd degré, un parcours optionnel pourrait être axé sur la préparation de l'agrégation (qui serait placée en fin de ce master).

– « Pré-recruter » les futurs professeurs (professeurs des écoles, professeurs de lycée professionnel, professeurs de collège ou de lycée) suite à des concours nationaux placés en fin de licence.

– Ces étudiants pré-recrutés suivraient ensuite une formation professionnelle (au sens large) de deux ans, sanctionnée par l'obtention d'un master « enseignement ». Pendant ces deux années, ils sont rémunérés (comme l'ont été les « élèves-professeurs » des IPES en leur temps).

– N'employer en tant que professeur fonctionnaire (stagiaire puis titulaire) que les étudiants

qui ont été « pré-recrutés » et qui ont obtenu le master évoqué ci-dessus, ou qui ont suivi une formation équivalente.

– Former les tuteurs de terrain chargés de l'accompagnement des lauréats des concours.

– Affecter à chaque stagiaire un tuteur enseignant dans la même école (ou une école proche) ou le même établissement, et bénéficiant d'une décharge de service d'environ 10 %.

– Lors des deux premières années d'enseignement, accorder aux nouveaux titulaires une décharge de service d'environ 10 %.

7.2 - La formation continue

a) Constats

– Globalement, l'offre de formation continue des enseignants est actuellement très insuffisante (voire quasi-inexistante dans certaines académies), au regard de l'évolution du métier et de sa complexité. En particulier, trop peu de formations « longues » sont proposées.

– Des formations hybrides (en présentiel, à distance, en situation en classe, par l'accompagnement d'un formateur) se mettent en place.

– Les formateurs n'ont en général pas de qualification reconnue (surtout pour le second degré), et ont trop peu de temps pour se former eux-mêmes.

– L'ensemble des actions de formations proposées par l'Éducation Nationale, mais aussi par divers organismes ou associations, manque de visibilité et de cohérence.

b) Propositions et revendications

– Reconnaître et encourager la formation continue sous toutes ses formes (stages, colloques, séminaires, groupes de travail au sein des établissements ou au niveau académique, préparations de masters, recherches universitaires, lectures…).

– Diminuer d'une heure hebdomadaire le temps actuel de présence obligatoire avec les élèves, au profit d'un « crédit-temps » équivalent, réservé à la formation (au sens large du terme).

– Permettre une personnalisation de ce « crédit-temps », et une grande souplesse pour son utilisation, notamment pour des formations longues (diplômantes ou non).

– Pour la formation initiale des formateurs, encourager les universités à créer ou à développer des masters spécifiques et accorder un allègement de service aux collègues qui s'y inscrivent.

– Accorder des décharges de service suffisantes pour les formateurs qualifiés et favoriser leur formation continue, notamment au sein des IREM (instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques).

– Créer un « institut national de la formation continue », chargé notamment de diffuser les résultats des recherches universitaires (disciplinaires, didactiques, pédagogiques) et de mettre en réseau tous les prestataires de formation (dont les IREM et les ÉSPÉ).

-------oOo-------

Texte d'orientation 2010

Plan du texte d'orientation

0. Préambule
1. L'école que nous défendons
2. Quelles mathématiques enseigner et pourquoi ?
3. La didactique et l'épistémologie des mathématiques
4. Les mathématiques et les autres disciplines
5. Les programmes de mathématiques
6. L'enseignement des mathématiques
7. Le recrutement et la formation des enseignants
8. Les principaux rôles de l'APMEP

0. Préambule

L'APMEP, par ce texte d'orientation, propose une vision cohérente de l'enseignement des mathématiques (de l'école maternelle à l'université), appuyée sur quelques principes de base.

Cet écrit, volontairement synthétique, n'a pas la prétention de développer tous les aspects de la question. Il se veut en outre suffisamment détaché des aléas de l'actualité pour rester relativement pérenne (ce qui n'exclut pas d'éventuelles actualisations).

Élaboré au sein de l'association, et approuvé suite à un vote des adhérents, il sert de guide pour la politique de l'APMEP, ses actions, et ses revendications (publiées chaque année dans la plaquette « Visages »).

Il est également destiné à tous ceux qui sont concernés, de près ou de loin, par les positions de cette association de spécialistes qu'est l'APMEP : enseignants (de toutes disciplines), responsables syndicaux, décideurs politiques, journalistes, parents d'élèves…

1. L'école que nous défendons

L'éducation des enfants et des jeunes est partagée entre trois acteurs principaux : la société, les familles, et l'école ; cette dernière ne peut pas résoudre à elle seule tous les problèmes qu'elle rencontre.

L'école a pour buts de transmettre un patrimoine culturel aux nouvelles générations et de développer, chez tous les élèves, un ensemble de connaissances, capacités et attitudes, au service de leur vie personnelle et sociale et, à terme, citoyenne et professionnelle. Cet ensemble est d'abord commun à tous, puis progressivement spécialisé, surtout à partir du lycée.

Les écoles primaires et les établissements scolaires et universitaires sont aussi des lieux où

l'on apprend la vie en société, la coopération et la démocratie.

Au-delà des savoirs et savoir-faire disciplinaires, l'enseignement vise l'acquisition de diverses grandes compétences (s'exprimer, lire, communiquer, mener une recherche documentaire, élaborer une synthèse, créer, prendre des initiatives, exercer son esprit critique, argumenter, travailler en groupes, gérer son temps, organiser son travail, pour ne citer que quelques exemples) et initie les élèves à la complexité de quelques grands thèmes (la santé, l'environnement, etc.). La pédagogie, quant à elle, doit favoriser le plus possible l'implication des élèves dans leurs apprentissages.

Tout au long de ces apprentissages, les élèves ont besoin d'évaluer leurs acquis, par rapport à ce qui est attendu. Un des rôles fondamentaux des enseignants est de les y aider, en explicitant au maximum les critères d'acquisition, et en mettant régulièrement les élèves en situation d'évaluation. Les professeurs ont également pour rôle de certifier les acquis de leurs élèves, notamment lorsque des décisions d'orientation sont à prendre.

Ces décisions doivent être préparées suffisamment tôt pour que l'élève, et sa famille, puissent effectuer leurs choix en toute connaissance de cause. Nous considérons d'autre part qu'il n'y a pas de hiérarchie de valeur entre les différentes voies (professionnelle, technologique, générale) et séries des lycées, et qu'aucune discipline ne doit être un « instrument de sélection » pour l'orientation.

L'école doit demeurer laïque et indépendante de toute pression politicienne ou mercantile (le savoir n'est pas une marchandise). Elle est ouverte à tous les enfants et à tous les jeunes, y compris à ceux qui ont des besoins particuliers (élèves porteurs de handicaps, en particulier). Elle vise le développement du maximum de potentialités de chacun et doit mettre en œuvre des moyens suffisants pour aider ceux qui en ont le plus besoin.

Cette « égalité des chances » ne signifie cependant pas que l'enseignement est strictement identique pour tous : l'école a en effet tout intérêt à prendre en compte la diversité des élèves (leurs cultures, leurs acquis, leurs rythmes et profils d'apprentissage, leurs personnalités et goûts, leurs environnements familiaux…). Pour tenir compte de ces hétérogénéités, il nous paraît notamment nécessaire de développer, en complément des séances de classe, des « dispositifs d'accompagnement » plus différenciés et plus personnalisés : soutien, approfondissements optionnels, aide à l'orientation, etc.

Les professeurs, quant à eux, partagent leur temps professionnel entre plusieurs composantes interdépendantes : séances avec des élèves, travail personnel directement lié à ces séances (préparations, corrections…), mais aussi travail en équipes d'adultes et formation continue. Leur mission doit rester cadrée par un référentiel national, mais au sein des établissements, les équipes pédagogiques doivent avoir une certaine autonomie d'action.

2. Quelles mathématiques enseigner et pourquoi ?

L'enjeu essentiel de la pratique des mathématiques est la formation au raisonnement, à l'abstraction, à la conceptualisation. Les mathématiques ne sont pas la seule discipline qui y concourt, mais elles apportent quelques spécificités : démarche hypothético-déductive, types d'arguments, formalisation… Cette formation donne à l'élève un outil de pensée qui lui permet de mieux comprendre le monde et d'y jouer pleinement son rôle d'acteur citoyen ; elle déve-

loppe en effet son intelligence, ses capacités de jugement, de communication, de création, d'émotion, de rigueur et d'esprit critique.

L'activité mathématique permet de pratiquer (parallèlement à d'autres disciplines scolaires) une « démarche scientifique » résumée par les composantes suivantes : poser un problème, expérimenter ou prendre des exemples, conjecturer, se documenter, élaborer une preuve ou une démonstration, mettre en œuvre les outils adéquats, évaluer la pertinence des solutions trouvées, communiquer un résultat ou une méthode.

L'apprentissage régulier de la résolution de problèmes, centrale dans notre discipline, favorise non seulement la compréhension des mathématiques, mais également le traitement de nombreuses situations rencontrées dans la vie quotidienne. En particulier, la pratique de la modélisation permet d'analyser certaines situations concrètes mais peu faciles à comprendre d'emblée ; elle est tout à fait accessible aux élèves, qu'on entraîne ainsi à une opération intellectuelle fondamentale.

Les mathématiques sont un outil (universel) au service de la vie courante (dénombrer, calculer, utiliser des pourcentages, mesurer, mobiliser des connaissances géométriques, lire un plan, analyser des données statistiques, par exemple). Un des rôles de la scolarité obligatoire est d'outiller suffisamment les élèves de ce point de vue. Il s'agit également de faire comprendre aux élèves en quoi les mathématiques sont enracinées depuis toujours dans la vie sociale (commerce, artisanat, mécanique, navigation, géographie, astronomie, religion…), et comment les hommes ont élaboré des outils et techniques spécifiques en réponse aux questions que cette vie sociale génère. Dans la société d'aujourd'hui, les mathématiques restent omniprésentes, y compris sous des formes peu visibles : elles interviennent dans pratiquement toutes les technologies modernes, au sein de domaines aussi divers que la physique, la génétique, l'écologie, la climatologie, l'industrie, l'économie, la finance, l'informatique, la téléphonie, le réseau Internet, la sécurité (cryptographie), le traitement des images, les sciences humaines… Il nous paraît important de faire appréhender aux élèves cette composante culturelle, même s'il n'est pas question, dans le cadre de leur scolarité, de les former techniquement à ces mathématiques de haut niveau et en général très spécialisées.

Enseigner des éléments d'histoire des mathématiques, replacés dans leur contexte, est un autre volet de cette approche culturelle ; il mérite d'être développé, ne serait-ce que pour mieux faire comprendre le rôle des mathématiques dans l'évolution des sciences, des techniques et des idées.

Ajoutons que les mathématiques, telles que nous en concevons l'enseignement, apportent aux élèves de nombreux plaisirs : découvrir de nouvelles notions ou propriétés (« l'infinitude du comptage », par exemple…), trouver des solutions aux problèmes posés (considérés comme des défis intellectuels), réussir des exercices difficiles, créer des compositions géométriques complexes ou des objets en trois dimensions, discuter (argumenter)…

L'apprentissage des mathématiques, dans toutes ses composantes, doit selon nous débuter à l'école primaire et se déployer de façon « spiralaire » au-delà, pour tous les élèves. Les mathématiques enseignées sont d'abord pragmatiques et largement intuitives, puis de plus en plus abstraites ; à partir du lycée, elles peuvent alors se spécialiser, en fonction des différentes formations professionnelles visées.

3. La didactique et l'épistémologie des mathématiques

Les professeurs des écoles et les professeurs de mathématiques (certifiés, agrégés, PLP[1]) doivent certes avoir de solides connaissances et compétences en mathématiques (variables selon le niveau d'enseignement), mais ils doivent aussi être des spécialistes de l'apprentissage des mathématiques.

En effet, la maîtrise de savoirs ou de savoir-faire ne suffit pas pour pouvoir les enseigner efficacement ; il est donc fondamental que ces professeurs soient familiarisés avec la didactique des mathématiques. Celle-ci peut être schématiquement définie comme l'étude des processus de transmission des savoirs en question et de leur appropriation par les élèves ; elle permet de mieux comprendre les rapports entre l'enseignement et l'apprentissage, les erreurs commises par les élèves, les obstacles et les difficultés qu'ils rencontrent, etc.

L'épistémologie des mathématiques, qu'on peut définir schématiquement comme l'étude de leurs principes et de leurs méthodes, permet quant à elle de mieux comprendre les fondements et les « concepts intégrateurs » de cette discipline, et leur évolution au cours des siècles. Elle favorise notamment l'analyse des différents types de « rapports aux mathématiques » que les individus (et donc les professeurs et les élèves) peuvent entretenir ; cette analyse se nourrit d'autres approches (psychologique, sociologique, anthropologique…).

Les professeurs devraient bénéficier, dans le cadre de leur formation continue, des apports de la recherche dans tous ces domaines, afin de pouvoir optimiser petit à petit leur enseignement.

4. Les mathématiques et les autres disciplines

La complexité du monde d'aujourd'hui, et le niveau de compétence requis pour s'y intégrer pleinement en tant que citoyen et en tant que professionnel, nous semblent nécessiter un réel « décloisonnement » des disciplines scolaires qui, associé à un travail en équipes entre professeurs, doit permettre aux élèves de donner davantage de sens à ce qu'ils font.

Les mathématiques, parce qu'elles enseignent des savoir-faire fondamentaux (numériques, algébriques, statistiques, géométriques…), peuvent être considérées comme un outil au service de diverses autres disciplines, comme les sciences physiques, la technologie, les sciences économiques et sociales, la musique, les arts plastiques, sans oublier nombre de disciplines enseignées en lycée professionnel.

D'autre part, de nombreuses notions se situent à la frontière entre les mathématiques et d'autres disciplines (sciences expérimentales, philosophie…), et méritent une approche interdisciplinaire qui aide les élèves à mieux les comprendre. L'histoire des mathématiques, quant à elle, peut être enseignée en relation avec les enseignements d'histoire et d'art.

Par ailleurs, l'enseignement des mathématiques intègre les apports d'autres disciplines, comme le français (dans sa composante « maîtrise de la langue »), mais aussi l'histoire-géographie, les sciences de la vie et de la Terre, les sciences économiques et sociales ou l'éducation physique et sportive, par exemple, qui procurent des sources variées d'exercices ou de problèmes à résoudre.

---

1. Professeurs de lycée professionnel

Les mathématiques fournissent enfin, au même titre que les autres disciplines, des supports indispensables pour la maîtrise des grandes compétences transversales (ne serait-ce que « lire » et « écrire »…) ou pour la réussite de projets éducatifs et culturels.

Soulignons que l'école primaire et le lycée professionnel sont des lieux privilégiés pour articuler les disciplines, du fait de la polyvalence de leurs enseignants.

L'informatique, quant à elle, nous paraît devoir être enseignée (au moins au lycée) en lien étroit avec les mathématiques. Nous ne la confondons cependant ni avec les « technologies de l'information et de la communication », ni avec l'utilisation des ordinateurs et des logiciels, qui sont des outils (facilitateurs de l'apprentissage, voire incontournables dans certains cas), au service de toutes les disciplines.

5. Les programmes de mathématiques

Les programmes d'enseignement, que nous souhaitons nationaux, doivent à la fois garantir l'équité vis-à-vis des élèves et une relative liberté de mise en œuvre.

Pour cela, il est important que les connaissances et capacités à développer chez les élèves soient précisément explicitées et, dans une certaine mesure, critérisées. Le simple énoncé de « sujets » ne suffit pas (par exemple : derrière « le théorème de Pythagore », il y a « savoir l'énoncer », « savoir l'appliquer », et « savoir dans quelles situations on peut l'appliquer »).

Le choix des moyens pour atteindre ces objectifs peut alors être laissé aux enseignants. Néanmoins, des « documents d'accompagnement » à visée didactique nous semblent utiles, notamment pour les professeurs des écoles.

Nous proposons de repenser la structure des programmes de mathématiques afin que leurs grands objectifs soient davantage compris par tous. Les programmes de la scolarité obligatoire (école, collège, début du lycée) pourraient par exemple être articulés autour de quatre pôles : « les connaissances et savoir-faire de base », « la culture mathématique », « le raisonnement », et « la résolution de problèmes ». Un cinquième pôle, de « spécialisation », se grefferait ensuite, de façon différenciée selon les voies et séries des lycées.

Pour donner corps aux pôles « culture », « raisonnement », et « problèmes », les programmes pourraient proposer une liste de thèmes à étudier (notamment en lien avec les autres disciplines), au sein de laquelle chaque professeur ferait des choix.

Quant aux objets mathématiques étudiés, ils pourraient être structurés autour de quelques champs fondamentaux : nombres, opérations, fonctions, équations, probabilités et statistiques, proportionnalité, grandeurs, formes et transformations géométriques, repères…

Quoi qu'il en soit, nous militons pour que les programmes de mathématiques encouragent le développement de certaines aptitudes générales (analyser une situation, mener une démarche scientifique, raisonner logiquement, exercer son imagination, s'exprimer avec rigueur, développer son autonomie dans le travail…), sans toutefois négliger la nécessaire maîtrise de connaissances et de techniques. Cela suppose notamment que les épreuves d'examens (et en particulier celles du baccalauréat) tiennent compte de cette position de principe.

D'autre part, à l'instar de ceux de l'école primaire, les programmes pourraient être rédigés par cycles de deux ou trois ans. La gestion d'un groupe d'élèves sur un cycle permet en effet

une meilleure prise en compte de son hétérogénéité et évite les redoublements inutiles ; cela nécessite cependant un réel travail en équipe entre professeurs pendant toute la durée du cycle.

Au lycée, tous les élèves doivent selon nous pratiquer des mathématiques ; il est cependant normal que les programmes soient différents selon les voies (professionnelle, technologique, générale) et les séries.

Soulignons enfin qu'à notre sens, tout nouveau programme doit être élaboré en concertation avec les professeurs concernés, et que sa généralisation doit être précédée d'une expérimentation, pendant une année, et d'une évaluation de sa « faisabilité » et de son efficacité. Pour cela, l'existence d'un groupe national de suivi des programmes, doté de moyens de fonctionnement suffisants, apparaît indispensable. Ce groupe serait également chargé d'évaluer pendant quelques années les nouveaux programmes et de proposer d'éventuelles adaptations.

6. L'enseignement des mathématiques

Les horaires dévolus aux mathématiques, fixés nationalement, sont bien sûr liés aux ambitions des programmes, mais doivent aussi tenir compte de l'accumulation des enseignements : pour un élève, 25 à 30 heures hebdomadaires, hors travail à la maison, semblent un maximum raisonnable.

Par ailleurs, en dehors des heures estampillées « mathématiques » dans les emplois du temps, les professeurs de mathématiques peuvent intervenir dans divers dispositifs permettant de les pratiquer : « option sciences », TPE[2] ou PPCP[3] (au lycée), « itinéraires de découverte » (au collège), séances de soutien ou d'approfondissement, projets éducatifs et culturels, etc.

L'effectif optimal d'un groupe d'élèves, quant à lui, dépend à la fois des modalités pédagogiques (exposé magistral ou aide personnalisée) et des contraintes matérielles (nombre d'ordinateurs disponibles, par exemple). Lorsque l'on veut privilégier un réel travail des élèves et une réelle disponibilité de l'enseignant, un effectif de 15 à 20 élèves est un maximum raisonnable.

Dans le cadre de programmes nationaux fixant précisément les connaissances et compétences à faire acquérir, nous restons attachés à la « liberté pédagogique » des enseignants, travaillant au sein de diverses équipes (autour d'une classe ou d'un cycle, par exemple).

Un professeur n'est pas en effet qu'un « transmetteur », c'est aussi (et surtout) un « formateur », qui doit favoriser les apprentissages chez tous les élèves qui lui sont confiés, et donc adapter son enseignement en conséquence.

Font partie des choix des professeurs les progressions annuelles ou par cycles, les situations proposées (activités, problèmes, exercices…) et leur variété, l'organisation du travail des élèves (individuel, à deux…), les ressources mises à leur disposition (documents, outils informatiques…), les modalités d'évaluation, l'articulation avec les autres disciplines et le travail sur le langage, etc.

Réaffirmons ici l'importance, pour favoriser la motivation des élèves, d'une stimulation suffisante (situations-problèmes riches, démarche expérimentale, développement de la créati-

[2] Travaux personnels encadrés

[3] Projets pluridisciplunaires à caractère professionnel

vité…), associée à la responsabilisation des élèves et à la valorisation de leur travail, mais aussi à la sécurisation nécessaire à un apprentissage serein (explicitation des règles de vie et de travail, des objectifs poursuivis et des critères d'évaluation…).

Quant au jeu, moteur essentiel dès le plus jeune âge, il peut souvent être sollicité en mathématiques et une présentation ludique des activités est un atout indéniable. Les mathématiques elles-mêmes peuvent d'ailleurs être vues comme un grand jeu, avec ses éléments de base (les axiomes…) et ses règles de construction…

L'État et les collectivités locales doivent pour leur part prévoir, outre le recrutement et la formation de personnels en nombre suffisant, les moyens matériels ou financiers nécessaires à l'efficacité des enseignements : salles de classe suffisamment grandes et insonorisées, équipement pédagogique suffisant (un « laboratoire » de mathématiques par établissement, par exemple), subventions pour les projets, sorties et voyages, partenariats, etc.

Indiquons enfin que nous souhaitons développer, « hors du temps scolaire » (mais dans le cadre des établissements), les « clubs » (facultatifs) axés sur les mathématiques (et plus généralement sur les sciences) et la participation à des concours ou « défis » mathématiques. Ils permettent aux élèves volontaires de faire des mathématiques autrement, ou de découvrir d'autres pans des mathématiques ; dans tous les cas, ils sont une ouverture d'esprit et une source de plaisir.

7. Le recrutement et la formation des enseignants

La formation de ceux qui enseigneront ou enseignent les mathématiques comporte plusieurs volets complémentaires et interdépendants, qui développent des connaissances et compétences en mathématiques, mais aussi en didactique, en épistémologie et en histoire des mathématiques (et des autres sciences) et, dans des domaines non spécifiquement mathématiques, comme le développement de l'enfant et de l'adolescent, la maîtrise de la langue, la communication, la gestion d'un groupe-classe, la prise en compte de la diversité des élèves, l'acte d'apprendre, l'acte d'évaluer, etc.

La formation initiale et l'entrée progressive dans le métier

Une partie importante de la formation des futurs enseignants doit être une formation professionnelle par l'alternance (c'est-à-dire fondée sur une articulation étroite entre la « théorie » et la « pratique »), appuyée notamment sur des stages en école ou en établissement scolaire (stages d'observation et de pratique accompagnée, puis stages en responsabilité consistants).

Cela nécessite d'une part une collaboration étroite entre les universités et les rectorats (et les inspections académiques), d'autre part l'implication concertée de formateurs « de terrain » et de formateurs universitaires.

Le contenu de la formation doit tenir compte d'un référentiel national de compétences attendues d'un enseignant, et des liens entre ces différentes compétences.

Il nous semble d'autre part important de mettre en place, au cours des trois années de la licence, des modules pluridisciplinaires (équilibrant sciences et humanités), en particulier pour les étudiants se destinant à l'enseignement primaire.

Par ailleurs, une aide financière significative doit être instituée pour les étudiants qui en ont besoin (par exemple des contrats d'allocataires, dès la licence).

Les concours de recrutement doivent, selon nous, être placés en fin de licence ou au début de l'année suivante, afin que les lauréats puissent ensuite bénéficier de deux années de réelle formation professionnelle, en étant libérés du « bachotage » et de l'incertitude de la réussite à un concours sélectif.

Les concours doivent pouvoir valider des connaissances et des compétences disciplinaires, bien sûr, mais aussi (dans une moindre mesure) didactiques et pédagogiques.

Les lauréats doivent, lors de leur année en tant que fonctionnaires stagiaires, être accompagnés par des conseillers pédagogiques qualifiés et formés, et n'assurer qu'un nombre réduit d'heures d'enseignement (8 heures hebdomadaires, par exemple), afin de pouvoir compléter leur formation professionnelle. Il nous paraît également important que lors des deux premières années en tant que titulaire, une décharge de service leur soit accordée.

La formation continue

Enseigner est un métier riche, complexe, difficile, et qui évolue... Il est donc illusoire de croire que la formation dite initiale est suffisante, quelles que soient sa durée et sa qualité.

La formation continue est considérée ici dans son sens large : se former, c'est participer à des stages ou à des colloques, mais aussi travailler en équipes au sein de son établissement, s'impliquer dans des groupes de travail académiques ou dans des recherches universitaires, lire des ouvrages professionnels ou des articles (voire en écrire), etc. Elle n'est pas forcément uniquement disciplinaire.

Cette formation, qui est un droit pour tous les fonctionnaires de l'État (qui doit donc y consacrer les moyens appropriés), est également une nécessité pour l'enseignant, comme le rappelle la rubrique « se former et innover » du dernier référentiel national de compétences professionnelles[4].

Mais pour qu'elle soit vraiment effective, elle doit être intégrée de façon claire dans le « service » de chaque enseignant, tout au long de sa carrière, et donc être reconnue au même titre que les autres activités professionnelles (séances avec les élèves, préparations, évaluations, etc.).

La gestion de cette formation doit être suffisamment souple pour tenir compte de l'hétérogénéité des besoins et des projets (individuels ou collectifs) des enseignants. Il est donc souhaitable que la répartition entre les différents types d'activités de formation soit en grande partie personnalisée, et que la durée consacrée à cette formation puisse être variable selon les années ; chacun devrait par exemple avoir droit à des formations approfondies de longue durée (années ou semestres), et à des formations universitaires diplômantes.

On peut estimer que globalement, pour chaque enseignant, 5 % à 10 % du temps professionnel devraient être consacré à la formation.

Au-delà des moments d'information et de formation organisés dans le cadre institutionnel (notamment par les corps d'inspection), une partie significative de la formation continue doit prendre appui sur des groupes de travail, des séminaires, ou des dispositifs privilégiant l'analyse de pratiques ou la recherche-action, proposés par les universités (IREM[5] ou IUFM[6], en particulier), les associations de spécialistes ou les mouvements pédagogiques, par exemple.

[4] Arrêté ministériel du 19 décembre 2006
[5] Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques
[6] Institut universitaire de formation des maîtres

Cependant, ces moments de formation en groupes et « en présentiel » ne doivent pas entraîner des absences pénalisantes pour les élèves ; l'organisation des établissements et les emplois du temps sont donc à penser en fonction des activités de formation des personnels.

Quant aux formateurs en poste dans les écoles ou les établissements scolaires, ils doivent bénéficier d'une décharge de service suffisante pour exercer leurs missions ; pour ceux du second degré, leurs compétences de formateur devraient être attestées par un certificat spécifique (à l'instar de celui qui existe pour les formateurs du premier degré).

8. Les principaux rôles de l'APMEP

Par le nombre et la variété de ses adhérents, professionnels « de terrain », l'APMEP a une bonne connaissance des conditions réelles de l'enseignement des mathématiques et de ses difficultés ; elle est donc une interlocutrice sérieuse auprès du ministère et de tous les partenaires du système éducatif, spécialisés ou non en mathématiques.

Son site Internet et ses diverses publications permettent en outre au « grand public » de se documenter sur les mathématiques et leur enseignement.

Depuis des décennies, ses réflexions et travaux internes en font un « laboratoire pédagogique » reconnu et une « force de propositions » au service de l'amélioration des programmes et de l'apprentissage des mathématiques.

Enfin, l'APMEP contribue à la formation des professeurs de mathématiques et des professeurs des écoles, d'une part en organisant des colloques ou séminaires de travail, et d'autre part en publiant de nombreux périodiques et ouvrages professionnels.

-------oOo-------

Pour l'APMEP, notre enseignement des mathématiques doit se préoccuper,
avec un égal intérêt pour eux tous, des

huit moments d'une vrai formation scientifique

– poser un problème, modéliser ;
– expérimenter, prendre des exemples ;
– conjecturer ;
– se documenter ;
– bâtir une démonstration ;
– mettre en œuvre des outils adéquats ;
– évaluer la pertinence des résultats ;
– communiquer.

Pourquoi adhérer à l'APMEP ?

Qu'est-ce que l'APMEP ?

Promouvoir l'enseignement des mathématiques et défendre les intérêts des enseignants, telle est la mission de l'APMEP. Dans ce but, elle mène une politique active et dynamique, comme en témoignent ses prises de position, ses propositions, ses productions, ses interventions et ses efforts de communication.
L'APMEP est totalement indépendante ; elle ne vit que des cotisations et des productions de ses adhérents, elle ne reçoit aucune subvention ; et ses responsables ne bénéficient d'aucune décharge de service. De par son organisation interne (Régionales, Commissions...) et sa position hors « institution », elle est aussi un lieu :

– de libre parole où chacun peut s'exprimer en dehors de toute hiérarchie et y enrichir sa réflexion,
– de décisions et de propositions démocratiquement arrêtées,
– d'actions conduites en toute liberté.

De plus, pour tous ses adhérents, « *de la maternelle à l'université* », l'APMEP est une coopérative pédagogique multipliant :

– les services (site, Publimath, bulletins, brochures),
– les possibilités d'échanges d'idées pédagogiques, de recherche.

Aucune autre structure n'offre aux enseignants de mathématiques l'intégralité de ces possibilités.

Un enseignant seul, une équipe isolée, ne peuvent se faire entendre sur les problèmes généraux (fondamentaux !) concernant leur enseignement, alors que leur participation à l'APMEP peut leur permettre de formuler des revendications clés, d'agir, de peser. Mais l'APMEP sera d'autant plus une force irremplaçable de propositions et d'action, surtout en des conjonctures « non porteuses », qu'elle sera, par son nombre d'adhérents, encore plus représentative de la communauté des enseignants de mathématiques. Il y a urgence à être plus nombreux pour être plus forts, pour faire en sorte que la conjoncture politique et ses traductions budgétaires ne pèsent pas lourdement sur l'enseignement des mathématiques.

L'APMEP ne cesse d'œuvrer face aux énormes problèmes causés par la massification de l'enseignement, notamment en portant une attention constante à l'évolution des programmes, aux horaires, aux méthodes d'enseignement, à la maîtrise des effectifs, à la formation initiale et continue des enseignants... Pour y défendre vos intérêts et ceux de l'enseignement des mathématiques, elle a besoin de vous.

Qui peut adhérer à l'APMEP ?

Peuvent adhérer à l'APMEP toutes les personnes se préparant à exercer, exerçant ou ayant exercé des activités d'enseignement, de recherche, de formation, d'animation ou de contrôle concernant l'enseignement mathématique de la maternelle à l'université. Parmi elles :

– les membres de l'enseignement public, y compris ceux de l'enseignement agricole, à jour de leur cotisation, sont « membres » ;
– les membres de l'enseignement privé, à jour de leur cotisation, sont « membres associés ». Ils peuvent participer aux activités de l'Association mais ne peuvent y exercer de responsabilité, ni prendre part aux divers votes nationaux ou régionaux.

Adhérer à l'APMEP, c'est :

– promouvoir et défendre collectivement une certaine conception de l'enseignement des mathématiques : donner à tout élève, à tout étudiant, la formation mathématique la plus adaptée à ses capacités, ses intérêts, ses besoins et ceux de la société avec les moyens que cela nécessite ;

– pouvoir disposer au moindre coût de publications (trois revues, des brochures...) en prise avec l'actualité de l'enseignement, le plus souvent directement utilisables en classe, toutes d'excellente qualité ;

– contribuer (cotisation, abonnements, achats de brochures...) à donner à l'Association (dont ce sont les seules ressources avec le total bénévolat de ses militants) les moyens de faire face à ses frais de fonctionnement et à ses prestations gratuites (site, Publimath...) ;

– participer au travail coopératif qui se fait à l'APMEP : s'enrichir de ses retombées, faire bénéficier les collègues de ses propres apports.

Pour 2014

– Tout adhérent bénéficie d'une réduction d'au moins 30 % sur les prix publics des brochures éditées ou co-éditées par l'APMEP et de prix avantageux sur des ouvrages co-diffusés.

– Diverses formules de première adhésion vous sont proposées à un coût d'autant plus faible que vous bénéficiez d'une réduction fiscale sur la partie adhésion, la plus importante de la cotisation. La formule « TOUT APMEP » est particulièrement avantageuse avec l'abonnement aux trois bulletins et deux brochures gratuites de bienvenue.

Rejoindre l'APMEP prendra d'autant plus de sens que vous vous investirez dans sa réflexion, ses productions, ses actions, la rendant encore plus dynamique et renforçant son rôle de coopérative pédagogique. L'APMEP est pleine de richesses : *celles que vous y trouverez et celles que vous y apporterez.*

Par exemple :

– vous pouvez proposer des articles pour le Bulletin Vert (notamment pour la rubrique « Dans nos classes ») et pour PLOT,

– vous pouvez proposer des textes pour brochures, prioritairement pour la classe, contribuer à la promotion des brochures APMEP,

– vous pouvez organiser des groupes locaux, animer des réunions, vous investir dans vos Régionales ou au niveau national.

En vous impliquant, vous aurez la fierté de servir les causes conjuguées de l'enseignement des mathématiques, de leurs enseignants et des élèves.

Pour adhérer, voir les pages suivantes

------oOo------

Si votre activité professionnelle n'est pas liée à l'enseignement des mathématiques ou si vous êtes une personne morale (établissement scolaire, bibliothèque...) vous ne pouvez pas adhérer à l'APMEP mais vous pouvez vous abonner au Bulletin Vert et à PLOT.

Pour vous abonner, voir les pages suivantes

Adhésions et abonnements

Année civile 2014

Première adhésion

– Les adhésions souscrites du 1er octobre 2013 au 30 septembre 2014 sont valables dès la souscription et pour l'année civile 2014.
– L'adhésion à l'APMEP permet de bénéficier du prix adhérent pour l'achat de brochures (réduction d'environ 30 % du prix public) et aussi des droits réduits d'inscription aux Journées Nationales qui auront lieu cette année du 19 au 22 octobre à Marseille.
– Les formules « Tout APMEP » proposées aux nouveaux adhérents complètent l'adhésion par l'abonnement aux trois bulletins de l'APMEP (le Bulletin Vert, PLOT et le BGV) et donnent droit à deux brochures gratuites (voir page 25) en ajoutant 4,50 € pour les frais de port.
– Pour adhérer, remplir la page 25 et la renvoyer au secrétariat de l'APMEP .À partir d'octobre 2013, il devrait être possible d'adhérer en ligne sur www.apmep.asso.fr.
– Le montant de l'adhésion (hors abonnement), qui représente la plus grosse partie de la cotisation, bénéficie d'une réduction fiscale de 66 % au titre du don aux œuvres d'intérêt général. Que l'adhérent soit ou non abonné aux bulletins de l'APMEP, il sera appelé « **adhérent** ».
– Pour les adhésions des membres des sociétés partenaires (SMF, SBPMef) et les adhésions jumelées (APMEP-UDPPC), aller sur www.apmep.asso.fr ou consulter le secrétariat.

Renouvellement de l'adhésion à l'APMEP

– L'appel à cotisation 2014 est envoyé aux adhérents avec le BGV de septembre-octobre 2013. Le renouvellement d'adhésion devrait être possible en ligne sur www.apmep.asso.fr à partir d'octobre 2013. Un formulaire de renouvellement est disponible page 26, sur www.apmep.asso.fr et au secrétariat.
– Diverses formules sont proposées aux adhérents page 26. Les formules « Tout APMEP » et « Soutiens » complètent l'adhésion par l'abonnement aux trois bulletins de l'APMEP (le Bulletin Vert, PLOT et le BGV) et permettent d'acquérir des brochures au nouveau **tarif spécial « renouvellement »**, très avantageux, puisqu'il offre une réduction d'environ 15 % sur le prix adhérent pour les brochures commandées entre le 1er octobre et le 31 décembre 2013 en même temps que le renouvellement de l'adhésion.

Abonnements

Pour les établissements scolaires, bibliothèques ou les personnes ne pouvant pas adhérer.
– **Les abonnés** (individuels ne pouvant pas adhérer et établissements) **ne sont pas adhérents**. Ils ne peuvent pas s'abonner au BGV qui est réservé aux adhérents. Cependant, les abonnés reçoivent en juin le BGV spécial présentant les Journées Nationales annuelles de l'APMEP.
– Les abonnements au BV et à PLOT devraient pouvoir être souscrits en ligne à partir d'octobre 2013. Un formulaire d'abonnement est disponible page 27, sur www.apmep.asso.fr et au secrétariat.

Abonner votre établissement ne doit pas vous dispenser d'adhérer

Pour plus de détails, consulter le site de l'APMEP ou contacter le secrétariat.

Adhésion à la Société Belge des Professeurs de Mathématique d'expression française (SBPMef-ASBL) voir page 34

Première adhésion à l'APMEP - année civile 2014

À n'utiliser que pour une première adhésion

Les premières adhésions souscrites à partir du 1er octobre 2013 sont valables dès souscription.

Adhérez en ligne sur www.apmep.asso.fr ou en utilisant cette page.

Le fichier APMEP (n° 174 436) vous assure de toutes les protections légales (accès, confidentialité)

Écrivez en majuscules, au stylo noir de préférence, et remplissez toutes les rubriques.

Mr, Mme, Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Courriel : .....

Téléphone : ..... Année de naissance : .....

*Cochez la case de votre c*atégorie professionnelle : ☐ étudiant en Master ☐ stagiaire ou EAP

☐ 1er degré ☐ 2nd degré ☐ service partiel ☐ contractuel ☐ supérieur ☐ retraité

Établissement d'exercice :

Type et nom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Choisissez votre formule d'adhésion en cochant la case correspondante.

Adhésion "Tout APMEP" (avec l'abonnement au BGV, à PLOT et au BV)

- ☐ pour étudiants en Master ou EAP**, 25 €**
- ☐ pour professeur stagiaires**, 25 €**
- ☐ pour professeurs du 1er degré**, 35 €**
- ☐ pour professeurs du 2nd degré**, 45 €**
- ☐ pour professeurs en service partiel**, 35 €**
- ☐ pour professeurs contractuels**, 35 €**
- ☐ pour professeurs de l'enseignement supérieur, formateurs et inspecteurs**, 45 €**
- ☐ pour professeurs retraités**, 35 €**

☐ **Adhésion sans abonnement aux bulletins** (toutes catégories), **15 €**

Les formules « TOUT APMEP », en plus de l'abonnement aux trois bulletins, donnent droit à deux brochures gratuites à choisir parmi (*cochez les cases des deux brochures de votre choix)* :

- ☐ Deux numéros de PLOT *(correspond à une brochure)*
- ☐ Narrations de recherche (n° 151)
- ☐ Réflexions sur les programmes de maths école-collège (n° 159)
- ☐ Olympiades Mathématiques de Première 2003 (n° 158)
- ☐ Enseignement problématisé des mathématiques au lycée T. 1 (n° 150)
- ☐ Enseignement problématisé des mathématiques au lycée T. 2 (n° 154
- ☐ Hommages à Gilbert Walusinski (n° 178)
- ☐ Henri Bareil, un visionnaire de l'enseignement des mathématiques (n° 189)

Total à payer : ..... € + 4,50 € *(frais de port pour l'envoi des deux brochures gratuites)* = ...€

Mode de paiement : par chèque joint, à l'ordre de l'APMEP

Date : Signature :

Bulletin et réglement à envoyer à : APMEP, 26 rue Duméril, 75013 PARIS

Renouvellement d'adhésion à l'APMEP 2014

À n'utiliser que pour un renouvellement d'adhésion

Renouvellez votre adhésion en ligne sur www.apmep.asso.fr ou en utilisant l'appel à cotisation joint au BGV de septembre-octobre ou cette page ou en contactant le secrétarait.

Le fichier APMEP (n° 174 436) vous assure de toutes les protections légales (accès, confidentialité)

Écrivez en majuscules, au stylo noir de préférence, et remplissez toutes les rubriques.

Numéro d'adhérent(e) : ..... Régionale : .....

Mr, Mme, Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Courriel : .....

Téléphone : ..... Année de naissance : .....

*Cochez la case de votre c*atégorie professionnelle : ☐ étudiant en Master ☐ stagiaire ou EAP

☐ 1er degré ☐ 2nd degré ☐ service partiel ☐ contractuel ☐ supérieur ☐ retraité

Établissement d'exercice :

Type et nom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Entourez la formule de votre choix *correspondant à votre catégorie;*
Les formules « Tout APMEP » (BGV + PLOT + BV) bénéficient des abonnements au Bulletin Vert, à PLOT, au BGV et du tarif « renouvellement d'adhésion » pour l'achat de brochures commandées entre le 1er octobre et le 31 décembre 2013, ***en même temps que le renouvellement d'adhésion****.*

Catégorie d'adhérent	*Adhésion sans abonnement*	*Adhésion + BGV*	*Adhésion + BGV+PLOT*	*Adhésion + BGV+BV*	*Adhésion + Tout APMEP*
1er degré	**25 €**	**30 €**	**35 €**	**40 €**	**45 €**
Service partiel	**25 €**	**30 €**	**35 €**	**40 €**	**45 €**
Contractuel	**25 €**	**30 €**	**35 €**	**40 €**	**45 €**
2nd degré, indice ≤ 445	**30 €**	**35 €**	**40 €**	**45 €**	**50 €**
2nd degré, indice > 445	**35 €**	**55 €**	**60 €**	**70 €**	**75 €**
Supérieur, formateurs, inspecteurs	**35 €**	**55 €**	**60 €**	**70 €**	**75 €**
Retraités	**25 €**	**30 €**	**35 €**	**40 €**	**45 €**
Toutes catégories			Soutien APMEP Super soutien APMEP		**120 €** **180 €**

Commande de brochures (voir pages 34 à 56)

Titre	*n°*	*Prix « adhérent »*	*Prix « renouvellement »*

Frais de port (voir page 36) : ..... € **Total à payer :** ..... €

Mode de paiement : par chèque joint, à l'ordre de l'APMEP

Date : Signature :

Bulletin et réglement à envoyer à : APMEP, 26 rue Duméril, 75013 PARIS

Abonnement aux bulletins de l'APMEP
Année civile 2014

Réservé aux établissements scolaires ou aux personnes ne pouvant pas adhérer à l'APMEP.

Abonnez-vous en ligne sur www.apmep.asso.fr ou en utilisant cette page

Les abonnements souscrits du 1-10-2013 au 30-9-2014 sont valables dès souscription et pour l'année civile 2014

Le fichier APMEP (n° 174 436) vous assure de toutes les protections légales (accès, confidentialité).

Les abonnés ne sont pas adhérents et ne peuvent pas s'abonner au BGV qui est réservé aux adhérents. Les abonnés non adhérents reçoivent cependant le BGV spécial consacré à la présentation et l'inscription aux Journées Nationales de l'APMEP.

Écrivez en majuscules, au stylo noir de préférence, et remplissez toutes les rubriques.

N° d'abonné : ……. Contact : .....

Nom (établissement ou personne) : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....Pays : .....

Téléphone : .....Adresse courriel : .....

Adresse de livraison: .....

.....

Adresse de facturation : .....

.....

Pour choisir votre abonnement, cochez une case de droite du tableau.

Bulletin	*Tarif TTC*	*votre choix*
Bulletin Vert + PLOT	95 €	
Bulletin Vert	70 €	
PLOT	35 €	

Port

Compris dans le prix des abonnements pour la France métropolitaine et la CEE.
Pour des expéditions hors CEE, ajouter 10 € de participation obligatoire aux frais d'envoi prioritaire.

Règlement : à l'ordre de l'APMEP (CCP APMEP PARIS 5708-21N)

☐ par chèque ☐ par mandat administratif ☐ par virement postal

Facturation : pour l'année civile d'abonnement. Sinon, en faire la demande.

Date ……..…… Signature ……..…… Cachet de l'établissement

Bulletin et réglement à envoyer à : APMEP, 26 rue Duméril, 75013 PARIS

Les médias de l'APMEP

L'APMEP vous propose :

– ses bulletins nationaux

∗ Le Bulletin Vert pour se documenter, se former, réfléchir, (voir page 29)

∗ PLOT plutôt destiné aux "jeunes" collègues pour « Partager, Lire, Ouvrir et Transmettre » (voir page 30),

∗ Le BGV pour être vite et bien informé sur l'actualité de l'enseignement des mathématiques et la vie de l'APMEP.

– son site Internet http://www.apmep.asso.fr pour tout savoir sur l'APMEP, ses positions, ses publications, ses Régionales et aussi pour adhérer ou s'abonner en ligne... (voir page 31).

– Publimath, sa base de données bibliographique sur l'enseignement des mathématiques, riche de plus de 16 000 fiches (voir page 32).

– ses banques informatisées d'exercices et de problèmes : ClassMath, Banque générale EVAPMIB -mémoire d'EVAPM et autres évaluations.

– des productions de Régionales :

∗ des brochures (Lorraine)

∗ du matériel pédagogique (Orléans-Tours)

∗ des bulletins : Grenoble, Lille, Lorraine, Orléans-Tours, Poitou-Charentes, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie...

∗ des bulletins APMEP-IREM : Strasbourg...

-----oOo-----

Le « B.G.V. » (Bulletin Grande Vitesse)

Rédaction et mise en page : Jean-Paul BARDOULAT
avec la collaboration de Jean FROMENTIN

Cinq numéros par an plus le « spécial Journées », format A4, d'environ 80 pages au total, pour une information rapide sur l'actualité mathématique et associative à travers les rubriques :

– Éditorial (du président),
– Informations (sur l'actualité des mathématiques),
– Actualités école, collège, lycée...
– Formation des enseignants (de mathématiques)
– Vie de l'Association,
– Vie des Régionales de l'APMEP,
– Journées Nationales,
– Tribune libre.

Le numéro spécial présente les conférences, ateliers... des Journées Nationales de l'APMEP qui ont lieu habituellement fin octobre.

Le « Bulletin Vert»

Responsables de la rédaction : Catherine COMBELLES et Louis-Marie BONNEVAL
Mise en page : Roger CUPPENS

Un comité de rédaction, aidé de nombreux relecteurs, étudie les articles proposés, demande éventuellement des modifications aux auteurs et peut apporter une aide rédactionnelle à des auteurs potentiels. Le comité de rédaction se réunit tous les deux mois pour assurer bénévolement la parution de cinq numéros par an. Le comité de rédaction remercie Roger Cuppens d'assurer le gros travail de mise en pages (environ 850 pages chaque année, au format 17 x 24 cm).

Dans chaque numéro, **plusieurs rubriques** font du « Bulletin Vert» une riche source de documentation et une référence en matière d'enseignement des mathématiques :

– *Dans nos classes (élémentaire, collège, lycée professionnel, lycée, IUFM, université) ;*
– *Pour chercher et approfondir (articles mathématiques de fond) ;*
– *Mathématiques en environnement multimédia ;*
– *Matériaux pour une documentation (comptes rendus d'ouvrages) ;*
– *Les problèmes de l'APMEP et Exercices de ci de là (énoncés proposés par des lecteurs, puis synthèse des solutions reçues) ;*
– *Points de vue ;*
– *Actualité.*

Chaque numéro comprend, en outre, un dossier consacré à un thème particulier. Par exemple :

– *Actualité de la géométrie : n° 493, 496*
– *Centenaire de l'APMEP : n° 490, 494*
– *Probabilités : n° 484 et 491*
– *Formation des maîtres : n° 489*
– *Enseignement primaire : n° 499*
– *L'option ISN : n° 503*
– *Mathématiques hors classe : n° 482 et 485*
– *Matrices et suites : n° 501*
– *Statistique inférentielle : n° 500, 502*
– *Mathématiques dans d'autres pays : n° 449 , 478 et 504*
– *Méthodes et pratiques scientifiques : n° 495*
– *Projet Klein : n° 498*

Notre objectif est d'être le plus proche possible de nos lecteurs, notamment en renforçant, avec leur concours, la rubrique « DANS NOS CLASSES » et, dans les DOSSIERS, les textes les plus accessibles et les plus proches du terrain. Nous nous efforçons d'apporter des ressources variées en termes de méthodes, d'exemples, d'applications ou de compléments théoriques, mais aussi une ouverture à l'actualité et à l'international.

Le Bulletin Vert dispose d'un **complément en ligne sur le site web de l'APMEP** (responsable Bernard LANGER) qui permet d'accéder à des compléments variés : fichiers de tableur, images en couleurs, annexes, compléments théoriques ou animations interactives. Le Bulletin spécial qui jusqu'en 2009 était consacré au compte rendu des Journées Nationales est désormais publié sous forme électronique. Un certain nombre de bulletins ont été numérisés et figurent en intégralité sur le site.

La formule d'abonnement-réabonnement **« TOUT APMEP »** permet, à des prix intéressants, une adhésion et des abonnements à la fois à PLOT, au Bulletin Vert et au BGV.

PLOT
(Partager, Lire, Ouvrir, Transmettre)

Responsables de la rédaction : Valérie LAROSE et Claudie ASSELAIN-MISSENARD
Maquettage : Nicole TOUSSAINT et Jean FROMENTIN

PLOT propose un visage différent, plutôt axé sur nos pratiques en classe que ce soit à l'école, au collège ou en lycée. Le comité de rédaction, composé uniquement de bénévoles, **réunit quatre fois par an** une dizaine de collègues qui enseignent les uns en zone rurale, d'autres en banlieue d'une grande ville, voire profitent d'une retraite bien méritée après une carrière riche en expériences pédagogiques. Ils s'appuient sur les commentaires d'un vivier de relecteurs pour analyser les articles et, dans un dialogue avec l'auteur, apporter des améliorations et compléments jugés nécessaires.

PLOT, c'est **quatre numéros par an**, format A4 de 32 pages chacun avec des illustrations humoristiques et deux pages en couleur mettant en valeur des articles. L'objectif recherché est un ensemble d'articles accessibles, proposant des activités « clé en main » vivifiantes et à la portée de tous, collègues débutants comme chevronnés, regroupés en 12 rubriques comme « Partageons nos expériences », « Coups de cœur pour un livre/un site », « Histoire des maths », « Humeur et tableau noir », « Sortons des sentiers battus », « Rayon bricomaths », « Jouons le jeu » etc.
La rubrique « La parole à... », qui ouvre chaque numéro, donne, comme son nom l'indique, la parole à un auteur sur un sujet de réflexion autour de l'enseignement des mathématiques.

PLOT met ses numéros en ligne au fur et à mesure de leur parution jusqu'à l'année *n-2*. Pour télécharger un article, il suffit de cliquer sur le lien *Texte complet* disponible sur la page *Sommaire* de chaque numéro. Les 31 premiers numéros sont actuellement disponibles.

La formule « TOUT APMEP » permet, à des prix intéressants, une adhésion et des abonnements à la fois à PLOT, au BV et au BGV. Il est cependant possible, pour un non adhérent, de s'abonner uniquement à PLOT pour 35 € les 4 numéros, le prix au numéro étant de 12 €. Par ailleurs, tout adhérent à l'APMEP, en s'abonnant à PLOT, aidera à relever un grand défi : faire vivre une publication pour que de nombreux jeunes nous rejoignent et que vive l'APMEP.

L'APMEP EN LIGNE - Le site : http ://www.apmep.asso.fr

Responsables : Gérard COPPIN, Yvon POITEVINEAU
Christiane ZEHREN, François COUTURIER, François PETIARD

Mis en place en 2005 et réalisé à partir de SPIP (actuellement version SPIP 2.1.17), ce site est en juin 2013 animé par plus de 60 collègues (administrateurs généraux, de rubriques : commissions, groupes, brochures, publications, Régionales, ...).
Le nombre de visites mensuelles est passé de 1559 (en septembre 2005) à 74328 (en septembre 2012). Avec la consultation de la rubrique « Examens-Concours » on atteint le nombre de 547 767 en juin 2013. La moyenne mensuelle pour cette année scolaire est de 160000.

Le design des pages reste avant tout simple et fonctionnel. De nombreux menus et un puissant moteur de recherche permettent une navigation aisée dans tout le site.

De la **page d'accueil** du site APMEP, il est possible d'accéder aux informations concernant :

1. **l'Association** (avec l'histoire de l'APMEP, les structures nationales, les textes fondateurs, les grandes figures de l'APMEP, les modalités d'adhésion...).
2. **les commissions et groupes de travail**, dont les groupes « Jeux mathématiques », « Histoire des maths », …
3. **les publications**
   – avec les sommaires de PLOT et de nombreux articles ;
   – le Bulletin Vert avec ses sommaires, les éditoriaux, les articles de plus de 2 ans publiés in extenso (années 2006 à 2010actuellement), les rubriques : dans nos classes, matériaux pour une documentation, suppléments en ligne…
   – le BGV, plus particulièrement celui des Journées Nationales ;
   – les publications des Régionales ;
   – les brochures avec un accès par numéro, par niveau, par titre, avec une mise en évidence des nouveautés et la possibilité d'imprimer son bon de commande ;
   – les brochures « Visages de l'APMEP » dont celle de l'année en cours.
4. **les Régionales** avec des liens renvoyant sur leurs sites, notamment celui de la Régionale organisatrice des Journées Nationales.
5. **les Journées Nationales** avec les comptes rendus de conférences et d'ateliers.
6. les associations partenaires, les sites institutionnels,... dans « l'APMEP vous informe ».
7. un forum général intitulé **« forum libre »**.
8. la rubrique **« Annales, examens, concours »**, toujours animée par Denis Vergès. Elle est accompagnée de deux autres rubriques « Concours de recrutement » et « Olympiades ».

Le site est aussi pourvu :

- d'agendas modulables
- d'accès simples à un Espace adhérents réservé aux groupes de travail et commissions qui en font la demande, aux bases EVAPMIB, EVAPM, PUBLIMATH…
- de tous les formulaires d'adhésion, de dons, d'abonnements,... remplacés très prochainement par un accès en ligne direct permettant : l'adhésion, l'abonnement et l'achat de brochures.

Base de données bibliographiques sur l'enseignement des mathématiques
http://publimath.irem.univ-mrs.fr/ - Responsable : Michèle BECHLER

PUBLIMATH est développée par l'APMEP et l'ADIREM (Assemblée des Directeurs d'IREM) depuis 1996 avec le soutien de la CFEM (Commission Française de l'Enseignement des Mathématiques) et de l'ARDM (Association pour la Recherche en Didactique des Mathématiques).

PUBLIMATH présente un ensemble de notices sur des publications orientées vers l'enseignement des mathématiques :

– utiles à des enseignants de la maternelle à l'université, étudiants, formateurs, enseignants chercheurs, etc. ;

– concernant des documents divers (livres, revues, logiciels, vidéos, ressources numériques, etc.) ;

– enrichies, pour certaines, de compléments en anglais, allemand, espagnol, italien ou portugais.

PUBLIMATH contient, pour chaque document indexé, un résumé souvent très développé, des mots-clés le décrivant en détail, rédigés et choisis par des spécialistes de la discipline, des pistes d'utilisation en classe. Cette spécificité en fait un outil très performant.

PUBLIMATH permet de découvrir notamment

– les publications diffusées par l'APMEP, celles du réseau des IREM, de l'ARDM ;

– les articles de revues : Bulletin Vert de l'APMEP, PLOT, l'Ouvert, Petit Vert, Repères-IREM, Grand N, Petit *x*, RDM, Annales de didactique et de sciences cognitives, Quadrature, Tangente, etc.

– des documents papiers ou numériques concernant des domaines variés : enseignement, didactique, histoire, culture, arts et divertissements, etc.

PUBLIMATH propose des pistes d'utilisation en classe pour des albums de littérature jeunesse ou autres documents de vulgarisation.

PUBLIMATH contient, depuis début juin 2013, plus de 15 700 fiches et propose l'accès à un glossaire près de 2 800 définitions répertoriés dans 19 domaines.

Pour en savoir plus : http://publimath.irem.univ-mrs.fr/presentation/

Publications « amies » de l'APMEP

Abonnement à la revue « REPÈRES » des IREM

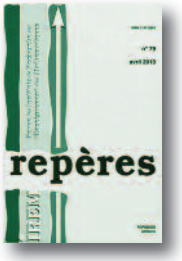

Les abonnés au Bulletin Vert (particuliers ou établissements) qui ne sont pas encore abonnés à Repères, peuvent bénéficier d'une réduction de 50 % sur la première année (numéro d'adhérent ou d'abonné APMEP obligatoire). Contacter :

TOPIQUES éditions, 22, rue Charles-Martel, 54000 NANCY
topiqueseditions@dbmail.com

------oOo------

Les malices du Kangourou

Tous les ans, 350 000 élèves participent au jeu-concours Kangourou en France, chacun reçoit une malice du Kangourou, de belles et facétieuses mathématiques illustrées comme :

– Les nombres illustrés de 7 à 10;
– Le monde des nombres de 16 à 20;
– Le monde des nombres de 11 à 25;
– Léonard de Vinci;
– Le nombre d'Archimède : π;
– Les Fables du Kangourou
– Problèmes de maths et d'animaux
– Le nombre d'or

Chaque livre, 5 €.
Pour les adhérents APMEP, 20 % de réduction, franco de port.

Kangourou des mathématiques, 12 rue de l'épée de bois 75005 Paris
Tél. 01 43 31 40 30 - www.mathkang.org

------oOo------

La revue Statistique et Enseignement (http://www.statistique-et-enseignement.fr) est une publication de la Société Française de Statistique (http://www.sfds.asso.fr/). Cette revue électronique en libre accès vise à publier des contributions (réflexions critiques, analyses, présentations d'activités...) relatives à l'enseignement (à tous niveaux scolaires ou universitaires) de la statistique, à la formation extra-scolaire dans cette discipline, voire à sa popularisation « grand public ». Sept numéros ont été mis en ligne depuis 2010, dont trois numéros spéciaux sur les thèmes suivants : « Des logiciels au service de l'enseignement de la statistique », « L'enseignement de la statistique en interdisciplinarité » et « Le curriculum statistique dans le secondaire ; comparaisons internationales ».

Pour mieux comprendre le monde,
le magazine qui confronte culture et mathématiques

Les Français sont les seuls au monde à disposer d'un magazine qui traite des interactions entre les mathématiques et l'environnement scientifique, culturel et citoyen : ***Tangente****. Avec ses hors-séries (en deux versions : "kiosque" et "bibliothèque") et ses « satellites » Tangente Sup, Tangente Education et Spécial Logique Tangente la revue fédère l'ensemble des publics concernés par les mathématiques.*

Offres de la revue TANGENTE réservées aux membres de l'APMEP

Les adhérents de l'APMEP s'abonnant durant l'année scolaire 2013-2014, sur simple indication de leur qualité de membre, de leur numéro d'adhérent à l'APMEP et du code promotionnel TGAPM bénéficieront des offres suivante :

– Abonnement à Tangente (6 numéros) + Tangente Éducation : 36 € au lieu de 48 €.

– Abonnement « Tangente Plus » (6 numéros + 4 hors-séries « kiosque ») + Tangente Éducation : 56 € au lieu de 68 €.

– Abonnement « Tangente Superplus » (6 numéros + 4 hors-séries « Bibliothèque ») + Tangente Éducation : 88 € au lieu de 100 €.

Nouvelles offres exceptionnelles 2013 :

– ***Abonnement Maths*** **+** : 6 n^{os} de Tangente + 4 hors séries « kiosque » + 4 n^{os} de Tangente Éducation + 6 n^{os} de Tangente Sup + 4 n^{os} de Spécial Logique :105 € + en cadeau réservé aux membres de l'APMEP dans la limite du stock disponible la *médaille Poincaré de la Monnaie de Paris* gravée en tirage limité pour les 25 ans de Tangente (valeur 38 €).

– ***Abonnement Maths*** **++** : 6 n^{os} de Tangente + 4 hors séries « bibliothèque » + 4 n^{os} de Tangente Éducation + 6 n^{os} de Tangente Sup + 4 n^{os} de Spécial Logique :135 € + en cadeau réservé aux membres de l'APMEP dans la limite du stock disponible *la médaille Galois* de la Monnaie de Paris gravée en tirage limité pour les 25 ans de Tangente (valeur 48 €).

Ils recevront de plus gratuitement le numéro 14 de Tangente Éducation consacré à l'histoire de l'APMEP.

Ecrire aux Éditions POLE, *80 Boulevard Saint Michel, 75006 PARIS*
ou s'abonner sur www.librairie-archimede.com ou www.infinimath.com)

------oOo------

Adhésion à la Société Belge des Professeurs de Mathématique d'expression française (SBPMef-ASBL)

Les membres de l'APMEP peuvent, par versement au compte de la SBPMef, devenir membres de la SBPMef. Ils recevront la revue « Losanges » (quatre numéros par an) et le bulletin d'informations électronique *SBPM-Infor*, ils auront accès à la partie privée du site Internet http://www.sbpm.be. Ils ne paieront aucun droit d'inscription au congrès annuel et pourront acheter les brochures de la SBPMef au prix membre.

Montant de la cotisation : 50 € (France métropolitaine) – 65 € (DOM-TOM)

SBPMef : rue du Onze Novembre, 24 – B7000 Mons – Belgique sbpm@sbpm.be
IBAN : BE26 0000 7280 1429 – BIC : BPOTBEB1 – Tél/Fax : (0032) (0)65 31 91 80

BROCHURES

Responsable : Jean-Paul BARDOULAT
Mise en forme : Jean BARBIER et Jean FROMENTIN

Pour aider les enseignants de mathématiques et leur proposer la plus grande gamme possible d'ouvrages, l'APMEP s'efforce de :

– poursuivre sa propre édition de brochures. Tous les intervenants y sont bénévoles, d'où leur faible prix public, assorti d'une réduction d'environ 30 % aux adhérents ou abonnés.

– poursuivre sa politique de co-édition : en étant « maître d'œuvre », nous gardons la décision des prix et de la réduction à 30 %. Sinon, le niveau des prix et des réductions est négocié.

– développer sa politique de co-diffusion. Nous essayons ainsi d'attirer votre attention sur des ouvrages que nous jugeons particulièrement intéressants et de les mettre à votre disposition. Aux éditeurs habituels (ACL- Les éditions du Kangourou, Tangente, Vuibert, Ellipses, Belin...) s'ajoutent des IREM, des Régionales... Nos réductions aux adhérents sont variables, surtout lorsqu'il y a mise en vente en librairie. Grâce aux efforts que nous consentons sur le port, nos prix restent concurrentiels. Profitez-en !

Cette politique nous demande des investissements assez lourds (en temps et en argent). **En retour des services rendus, nous souhaitons vivement :**

– **que des groupes de travail, des « isolés »** (adhérents ou non !), **nous proposent des brochures**. Elles sont soumises à des lecteurs qui décident de leur acceptation, éventuellement après prise en compte de suggestions.

– **que nous puissions travailler avec des équipes IREM** (dont les membres sont, bien évidemment, souvent adhérents de l'APMEP),

– **que notre « service librairie » soit soutenu par des achats**. C'est la condition de son développement...

Enfin, **l'APMEP peut bénéficier de droits sur les photocopies de ses documents**. N'hésitez donc pas à photocopier des documents APMEP pour vos classes et surtout n'oubliez pas de les déclarer lorsque votre établissement fait partie du panel de déclaration des droits à photocopie. C'est une source de revenus non négligeable pour l'APMEP.

Cette plaquette présente les brochures actuellement disponibles.

Les descriptions et recensions sont accessibles sur le site de l'APMEP à partir de la page d'accueil, par exemple dans la rubrique « commander une brochure ».
Diverses possibilités sont alors offertes :

– les nouvelles brochures,
– des recherches par titre, par numéro, par niveau.

Nous essayons de proposer, pour chaque brochure :

– une fiche spécifique issue du Bulletin Vert,
– un renvoi à la fiche de Publimaths,
– des extraits téléchargeables.

Quelques brochures sont maintenant téléchargeables à un prix modique sur le site de l'APMEP, notamment certaines brochures « épuisées ». Les nouvelles brochures APMEP, ou en co-diffusion, sont annoncées dès parution dans nos médias et présentées dans le Bulletin.

Avantages sur les brochures lors des renouvellements d'adhésion

Les souscripteurs des formules de renouvellement d'adhésion « Tout APMEP » et « Soutien », et seulement eux, bénéficient du tarif spécial « renouvellement d'adhésion » pour toute commande de brochures faite en même temps que le renouvellement d'adhésion entre le 1er octobre et le 31 décembre 2013. Ce tarif spécial bénéficie d'une réduction substentielle sur le prix adhérent pour les brochures (voir pages suivantes).

Attention, vous ne pouvez pas bénéficier du tarif spécial « renouvellement d'adhésion » *:*
– si vous souscrivez une adhésion autre que « Tout APMEP » ou « Soutien »,
– si votre renouvellement d'adhésion a lieu après le 31 décembre 2013,
– si votre commande de brochures est effectuée à un autre moment que votre renouvellement d'adhésion « Tout APMEP » ou « Soutien ».

N'hésitez donc pas, souscrivez une formule « Tout APMEP » ou « Soutien » entre le 1er octobre et le 31 décembre 2013 : vous pourrez ainsi bénéficier de brochures à des prix très avantageux !

Commandes de brochures hors du renouvellement d'adhésion

Tous les adhérents et les abonnés bénéficient du tarif « adhérents / abonnés » quelle que soit la période de l'année.

Il est possible de commander les brochures du catalogue APMEP (voir pages 37 à 56) :
– auprès des Régionales,
– auprès du secrétariat national APMEP, à l'aide du bulletin de commande de la page 56.
– à partir du site www.apmep.asso.fr

Frais de port, y compris lors des renouvellements d'adhésion

– gratuits pour les ouvrages pris au local national ou dans les Régionales.
– pour la France métropolitaine :

Pour une brochure	3,00 €
Pour 2 brochures	4,50 €
Pour 3 ou 4 brochures	7,00 €
De 5 à 8 brochures	8,00 €
Pour plus de 8 brochures	Frais réels sur facture

– Autres pays et DOM-TOM : frais réels sur facture.

Les informations et recensions des brochures du catalogue de l'APMEP ainsi que différents classements (par titres, par numéros, par niveaux,...) sont disponibles sur www.apmep.asso.fr

-----oOo-----

Brochures de la SBPMef

Certaines brochures éditées par la SBPMef sont en vente à l'APMEP et sont mentionnées dans cette plaquette. Les adhérents de l'APMEP peuvent devenir membre de la SBPMef (voir page 34).

Brochures éditées par l'APMEP

n° = numéro APMEP Pp = Prix public Pa = Prix adhérent/abonné

Pr = prix au renouvellement d'adhésion pour une commande de brochures effectuée en même temps que le renouvellement d'adhésion « Tout APMEP » ou « Soutien » entre le 1er octobre et le 31 décembre 2013.

n°	Titres	Pp	Pa	*Pr*
1001	Mathématiques en méditerranée	20,00	15,00	*13,00*
1000	Olympiades mathématiques de première 2013 (téléchargeable)	0,00	0,00	*0,00*
200	Olympiades mathématiques de première 2012 (téléchargeable)	0,00	0,00	*0,00*
199	Jeux École n° 2	17,00	12,00	*10,00*
198	Probabilités au collège	13,00	9,00	*8,00*
197	50 ans de carrière d'un enseignant-chercheur. Roger Cuppens…	20,00	14,00	*12,00*
196	Olympiades mathématiques de première 2011 (téléchargeable)	0,00	0,00	*0,00*
195	Olympiades mathématiques de première 2010 (téléchargeable)	0,00	0,00	*0,00*
194	Jeux 9	16,00	12,00	*10,00*
193	La distributivité dans tous ses états	10,00	7,00	*6,00*
192	Cent ans d'APMEP	15,00	10,00	*8,00*
191	Activités mentales - Automatismes au collège	20,00	12,00	*10,00*
190	Olympiades mathématiques de première 2009 (téléchargeable)	0,00	0,00	*2,00*
189	Henri Bareil. Un visionnaire de l'enseignement des mathématiques	8,00	6,00	*5,00*
188	Comment se jouer de la géométrie (réédition de Jeux 3)	19,00	18,00	*15,50*
187	Jeux École n° 1	15,00	11,00	*9,50*
185	Jeux 8	16,00	11,00	*9,50*
183	Maths entre papier et écran (téléchargeable)	0,00	0,00	*0,00*
182	Olympiades mathématiques de première 2007	13,00	9,00	*7,50*
181	Des nombres au collège	11,00	7,00	*6,00*
180	Calcul mental et automatismes (niveau lycée)	15,00	10,00	*8,50*
179	Comment faire du calcul un jeu d'enfant (réédition de Jeux 2)	19,00	18,00	*15,50*
178	Hommages à Gilbert Walusinski	7,00	5,00	*4,00*
177	Olympiades mathématiques de première 2006	13,00	9,00	*7,50*
175	Évariste École	12,00	8,00	*6,50*
174	ÉVAPM Sixième 2005	10,00	7,00	*6,00*
171	Olympiades mathématiques de première 2005	13,00	9,00	*7,50*
170	Concours 2005 : CAPLP, CAPES, Agrégation, internes et externes	3,00	2,00	*2,00*
169	Jeux 7	14,00	10,00	*8,50*
168	Place des maths vivantes dans l'enseignement secondaire	10,00	7,00	*6,00*
167	Statistique au lycée - Volume 2. Les outils de la statistique	14,00	10,00	*8,50*
166	Maths à crédit	10,00	6,00	*5,00*
165	La règle dans tous ses états	10,00	6,00	*5,00*
164	Concours 2004 : dix sujets corrigés	3,00	2,00	*2,00*

n°	Titres	Pp	Pa	*Pr*
163	Olympiades mathématiques de première 2004	12,00	8,00	*6,50*
161	La géométrie elliptique et hyperbolique (Géom. non eucl.T.2)	7,00	5,00	*4,00*
159	Réflexions sur les programmes de maths (Elémentaire et Collège)	3,00	2,00	*2,00*
158	Olympiades mathématiques de première 2003	7,00	5,00	*4,00*
157	Concours 2003 : CAPLP2 et CAPES internes et externes	3,00	2,00	*2,00*
156	Statistiques au lycée - Volume 1. Activités staistiques pour la classe.	13,00	9,00	*7,50*
154	Pour un enseignement problématisé au lycée (T.2)	3,00	2,00	*2,00*
151	Narrations de recherche de l'école primaire au lycée	13,00	9,00	*7,50*
150	Pour un enseignement problématisé au lycée (T.1)	3,00	2,00	*2,00*
149	Les graphes à deux voix	7,00	5,00	*4,00*
147	DÉ-CHIFFRER par les maths	14,00	10,00	*8,50*
146	Olympiades mathématiques de première 2002	7,00	5,00	*4,00*
145	Concours 2002 : CAPLP2 et CAPES int. et ext. - Agrégation interne	3,00	2,00	*2,00*
144	Jeux 6	15,00	10,00	*8,50*
143	Probabilités au lycée	13,00	9,00	*8,00*
142	Olympiades mathématiques de première 2001	7,00	5,00	*4,00*
141	ÉVAPM 2002 - Terminale - Analyse des résultats T2	3,00	2,00	*2,00*
140	ÉVAPM 2002 - Terminale - Résultats T1	3,00	2,00	*2,00*
138	Les statistiques en classe de seconde	9,00	6,00	*5,00*
137	Avec Cabri-Géomètre II, jouez et faites de la géométrie T2	7,00	5,00	*4,00*
135	Concours 2001 : CAPLP2 et CAPES internes et externes	3,00	2,00	*2,00*
134	Concours 2000 : CAPLP2 interne et externe ; Capes externe	3,00	2,00	*2,00*
132	Fichier Évariste Tome 2	13,00	9,00	*7,50*
129	Arithmétique. Résultats classiques par des moyens élémentaires.	7,00	5,00	*4,00*
127	Concours 1998 et 1999 : CAPLP2 interne et externe, et Capes externe	3,00	2,00	*2,00*
125	Faire de la géométrie supérieure avec Cabri-Géomètre II - T.2	3,00	2,00	*2,00*
124	Faire de la géométrie supérieure avec Cabri-Géomètre II - T.1	3,00	2,00	*2,00*
119	Jeux 5 : des activités mathématiques au collège	11,00	7,00	*6,00*
118	ÉVAPM 6ème 1997 - Fasc.2 : analyses et résultats	3,00	2,00	*2,00*
117	Concours 1997 (CAPLP2, CAPES) - Agrégation interne 1996	3,00	2,00	*2,00*
112	ÉVAPM 6ème 1997 - dossier professeur	3,00	2,00	*2,00*
108	ÉVAPM 1ère 1997 - T.3 : analyse des résultats	3,00	2,00	*2,00*
107	ÉVAPM 1ère 1997 - T.2 : questionnaire et résultats	3,00	2,00	*2,00*
103	Fondements de l'analyse en termes d'ordre de grandeur	7,00	5,00	*4,00*
102	Évaluation en mathématiques : Université d'été 1995	7,00	5,00	*4,00*
98	Fichier Évariste - Tome 1	11,00	7,00	*6,00*
97	Jeux 4 : de l'intérêt des problèmes de rallyes	7,00	5,00	*4,00*
96	Fondements de l'évaluation en mathématiques	3,00	2,00	*2,00*

n°	Titres	Pp	Pa	*Pr*
94	200 premiers problèmes de l'APMEP (Combinatoire, Analyse)	10,00	7,00	*6,00*
93	200 premiers problèmes de l'APMEP (Géométrie)	10,00	7,00	*6,00*
92	200 premiers problèmes de l'APMEP (Arithmétique)	10,00	7,00	*6,00*
90	ÉVAPM 1ère - Fascicule 1 : dossier professeur	3,00	2,00	*2,00*
86	Quadrature du cercle, fractions continues (Fragments d'histoire - T4)	10,00	7,00	*6,00*
83	Émergence du concept de groupe (Fragments d'histoire - T3)	10,00	7,00	*6,00*
82	Mots IX	3,00	2,00	*2,00*
79	Classe de seconde : un outil pour des changements	3,00	2,00	*2,00*
77	ÉVAPM fin 4ème - 1989	3,00	2,00	*2,00*
76	Analyse et synthèse : formation en heuristique	3,00	2,00	*2,00*
70	La trisection de l'angle (téléchargeable)	0,00	0,00	*0,00*
68	Ludofiches 88	2,00	1,00	*1,00*
65	Fragments d'histoire des mathématiques - Tome 2	10,00	7,00	*6,00*
64	Élem maths 9 - Situations problèmes (téléchargeable)	0,00	0,00	*0,00*
61	Élem maths 8 - Nombres décimaux (téléchargeable)	0,00	0,00	*0,00*
57	Mots VII	3,00	2,00	*2,00*
54	Presse écrite et mathématique	3,00	2,00	*2,00*
53	Musique et mathématiques (téléchargeable)	0,00	0,00	*0,00*
52	Ludofiches 83	2,00	1,00	*1,00*
49	Élem maths 7 - Géométrie (téléchargeable)	0,00	0,00	*0,00*
46	Grandeurs-Mesures (Mots VI)	6,00	4,00	*3,00*
41	Fragments d'histoire des mathématiques - Tome 1	8,00	5,00	*4,00*
38	Activités mathématiques $4^{ème}/3^{ème}$ - Tome 2 (téléchargeable)	0,00	0,00	*0,00*
37	Mots V	3,00	2,00	*2,00*
36	Élem maths 6 – Le triangle à l'école élémentaire (téléchargeable)	0,00	0,00	*0,00*
33	Activités mathématiques $4^{ème}/3^{ème}$ - Tome 1 (téléchargeable)	0,00	0,00	*0,00*
29	Élem maths 5 – Cours élémentaire (téléchargeable)	0,00	0,00	*0,00*
27	Pour une mathématique vivante en seconde (téléchargeable)	0,00	0,00	*0,00*
26	Élem maths 4 – Aides pédagogiques pour le CP (téléchargeable)	0,00	0,00	*0,00*
19	Élem maths 3 – La division à l'école élémentaire (téléchargeable)	0,00	0,00	*0,00*
16	Élem maths 2 – La multiplication (téléchargeable)	0,00	0,00	*0,00*
9	Élem maths 1 – Choix d'articles pour l'école élémentaire (téléchargeable)	0,00	0,00	*0,00*

-----oOo-----

Brochures co-diffusées par l'APMEP

n° = numéro APMEP Pp = Prix public Pa = Prix adhérent/abonné

Pr = prix au renouvellement d'adhésion pour l'achat de brochures commandées entre le 1er octobre et le 31 décembre 2013 en même temps que le renouvellement d'adhésion « Tout APMEP » ou « Soutien ».

n°	Titres	Pp	Pa	*Pr*
	Divers			
100	Le trésor de Tonton Lulu, Tome 1	10,00	10,00	*8,50*
202	Courbes mathématiques	4,00	4,00	*3,00*
203	Au-delà du compas, la géométrie des courbes	9,00	9,00	*7,50*
250	PanoraMath96	10,00	7,00	*6,00*
253	PanoraMath4	10,00	7,00	*6,00*
405	Les 9 couronnes	12,00	10,00	*9,00*
451	Concours australien	14,00	9,00	*7,50*
504T1	Éléments de géométrie (T1)	8,00	8,00	*6,50*
504T2	Éléments de géométrie (T2)	8,00	8,00	*6,50*
505	Introduction à l'arithmétique	10,00	10,00	*8,00*
	Régionale de Lorraine			
204	Mathématiques et arts	7,00	7,00	*6,00*
205	Avec des Pentaminos	7,00	7,00	*6,00*
206	Troisième degré et imaginaires	7,00	7,00	*6,00*
207	Les promenades d'Elton et autres distractions mathématiques T1	7,00	7,00	*6,00*
208	Un tableau et des jeux numériques	7,00	7,00	*6,00*
	Jeux et découvertes mathématiques			
603	Mathador, jeu de calcul.	42,00	38,00	*35,00*
604	Mathador Junior, jeu de calcul	42,00	38,00	*35,00*
605	Mathador Flash	20,00	19,00	*15,00*
606	Coffret Magix	42,00	38,00	*35,00*
608	Algorilude	8,00	7,00	*6,00*
609	Mathisto	12,00	12,00	*10,00*
	ACL - Les éditions du KANGOUROU			
650	Mathémagie des pliages	10,50	10,50	*9,00*
652	Les maths et la plume (tome 1)	9,50	9,50	*8,00*
653	Les maths et la plume (tome 2)	9,50	9,50	*8,00*
654	Pythagore et Thalès	9,50	9,50	*8,00*
656	Histoire des maths (T.1)	9,50	9,50	*8,00*
657	Apprivoiser l'infini	11,50	11,50	*10,00*
658	Maths au coin du jeu	6,50	6,50	*5,00*
659	Expériences de narrations de recherche en mathématiques	9,50	9,50	*8,00*
660	Pliages et mathématiques	10,50	10,50	*9,00*
661	Humeurs et tableau noir	9,00	9,00	*7,50*

n°	Titres	Pp	Pa	*Pr*
	POLE - Bibliothèque TANGENTE			
708	Maths & arts plastiques (n° 23)	18,00	18,00	*15,00*
709	Le triangle (n° 24)	18,00	18,00	*15,00*
710	Grands mathématiciens modernes (n° 25)	18,00	18,00	*15,00*
711	Crytopgraphie et codes secrets (n° 26)	18,00	18,00	*15,00*
712	Le temps (n° 27)	18,00	18,00	*15,00*
713	Mathématiques et littérature (n° 28)	18,00	18,00	*15,00*
714	Léonhard Euler (n° 29)	20,00	20,00	*16,00*
715	Mathématiques discrètes et combinatoires (n° 39)	18,00	18,00	*15,00*
716	Histoire des mathématiques de l'antiquité à l'an mille (n° 30)	18,00	18,00	*15,00*
717	Mathématiques et finances (n° 32)	18,00	18,00	*15,00*
718	Les nombres - Secrets d'hier et d'aujourd'hui (n° 33)	18,00	18,00	*15,00*
719	Les statistiques et leur décodage (n° 34)	18,00	18,00	*15,00*
720	Transformations de la géométrie à l'art (n° 35)	20,00	20,00	*16,00*
721	Le cercle : la perfection faite courbe (n° 36)	20,00	20,00	*16,00*
722	Les algorithmes : au cœur du raisonnement (n° 37)	20,00	20,00	*16,00*
723	Mathématiques et philosophie (n° 38)	20,00	20,00	*16,00*
724	Mathématiques et géographie (n° 40)	20,00	20,00	*16,00*
725	Suites et séries (n° 41)	20,00	20,00	*16,00*
726	Mathématiques et biologie (n° 42)	18,00	18,00	*15,00*
727	Mille ans d'histoire des mathématiques (n° 10)	20,00	20,00	*16,00*
728	Mathématiques et musique (n° 11)	18,00	18,00	*15,00*
729	Infini (n° 13)	18,00	18,00	*15,00*
730	La logique (n° 15)	18,00	18,00	*15,00*
731	Hasard et probabilités (n° 17)	18,00	18,00	*15,00*
732	Les fractales (n° 18)	18,00	18,00	*15,00*
733	Mathématiques et sports (n° 19)	18,00	18,00	*15,00*
734	Jeux mathématiques (n° 20)	18,00	18,00	*15,00*
735	Astronomie (n° 21)	20,00	20,00	*16,00*
736	Les secrets du cube	20,00	20,00	*16,00*
	HYPERCUBE			
801	Dix expériences mathématiques, (n° 32-33)	10,00	10,00	*8,50*
802	Découpages mathématiques, Hors Série n° 2	11,50	11,50	*10,00*
804	Spécial rallyes, (n° 42-43)	9,00	9,00	*7,50*
807	Cryptographie (n° 49-50)	12,00	12,00	*10,00*
809	Spécial rallyes (n° 59-60)	10,00	10,00	*8,50*
810	La géométrie (n° 63-64)	10,00	10,00	*8,50*
	IREM			
820	Enseigner la statistique au lycée	14,00	14,00	*12,50*
821	130 activités mathématiques au collège	14,00	14,00	*12,50*
822	Papiers - Crayons (de l'école au collège)	14,00	14,00	*12,50*
823	François Colmez, une carrière au service de l'enseignement des maths	9,50	8,00	*7,00*

n°	Titres	Pp	Pa	*Pr*
	CREM (Belgique)			
850	La mathématique de la maternelle à 18 ans, un cadre global pour l'enseign.	15,00	15,00	*13,00*
851	Formes et mouvements, perspectives pour l'enseignement de la géométrie	15,00	15,00	*13,00*
852	Contruire et représenter, un aspect de la géom. de la maternelle jusqu'à 18 ans	17,00	17,00	*15,00*
853	Des grandeurs aux espaces vectoriels, la linéarité comme fil conducteur	21,00	21,00	*18,00*
854	Oh, moi les maths !	21,00	21,00	*18,00*
855	Pour une culture mathématique accessible à tous	19,00	19,00	*16,00*
856	Apprenti géomètre	5,00	5,00	*4,00*
	SBPMef (Belgique)			
876	Vers les infiniment petits	6,00	4,00	*4,00*
879	Olympiades mathématiques belges - Tome 6	7,50	5,00	*4,00*
881	Mathématiques et sports	12,00	6,00	*6,00*
884	Statistiques	7,50	5,00	*5,00*
885	Situations concrètes : exploitation du barycentre	6,00	4,00	*4,00*
886	Narrations de recherche, de la théorie à la pratique...	6,00	4,00	*4,00*
887	Maths Jeune junior n° spécial	3,00	2,00	*2,00*
	VUIBERT			
903	Avec des nombres et des lignes	34,00	32,00	*27,00*
904	Homo mathématicus : les mathématiques et nous	16,00	15,00	*13,00*
905	Les carrés magiques	50,50	48,00	*40,00*
907	En passant par le hasard… les probabilités de tous les jours	26,00	24,50	*21,00*
914	La science au péril de sa vie	20,00	19,00	*16,00*
916	L'astronomie en questions	19,00	18,00	*15,00*
919	Hypermath - Arithmétique et géométrie	24,50	23,00	*20,00*
920	Mégamath « 142 exercices de haut vol »	24,50	23,00	*20,00*
921	Nouvel abrégé d'histoire des mathématiques	31,00	29,00	*25,00*
922	Visualiser la quatrième dimension	15,00	14,00	*12,00*
923	Géométries du plan : cours et exercices (Licence-Maîtrise – CAPES)	30,00	28,50	*24,00*
924	Théorie des graphes	30,00	28,50	*24,00*
925	Terminale S Cours T.1 : arithmétique	20,00	19,00	*16,00*
926	Terminale S Cours T.2 : analyse	30,00	28,50	*24,00*
927	Terminale S Cours T.3 : géométrie	25,00	24,00	*20,00*
928	Terminale S Cours T.4 : probabilités	20,00	19,00	*16,00*
930	Contes et décomptes de la statistique	20,00	19,00	*16,00*
931	Histoire de l'Analyse	45,00	43,00	*36,50*
933	À l'origine de la recherche scientifique, Mersenne	33,00	32,00	*27,00*
934	Initiation à la physique quantique	18,00	17,00	*14,50*
938	L'enseignement et les sciences	30,00	28,50	*24,50*
939	Une archéologie de la géométrie	34,00	33,00	*28,00*
940	Pratiques de la statistique	34,00	33,00	*28,00*

n°	Titres	Pp	*Pa*	*Pr*
942	Sciences et enseignement	29,00	*28,00*	*24,00*
943	Géométrie dans le plan	38,00	*35,00*	*30,00*
944	Graphes magiques - Mosaïque et autres fantaisies	14,00	*13,00*	*11,00*
945	Cryptographie théorie et pratique	41,00	*39,00*	*33,00*
	ELLIPSES			
970	Instruments scientifiques à travers l'histoire	33,00	*32,00*	*27,00*
973	Promenades mathématiques	29,50	*28,00*	*24,00*
974	Les méthodes et techniques en géométrie	12,50	*12,00*	*10,00*
975	Pourquoi ont-ils inventé les fractions ?	7,50	*7,00*	*6,00*
976	Du quotidien à la mathématique	24,50	*23,00*	*20,00*
977	Statistiques, méfiez-vous	16,00	*15,00*	*13,00*
	BELIN			
985	Les inattendus mathématiques	21,00	*20,00*	*17,00*

-----oOo-----

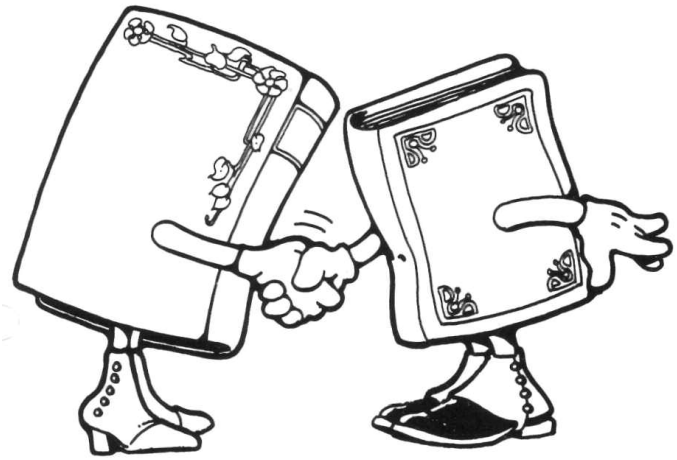

Brochures par ordre alphabétique

n° = numéro APMEP Pp = Prix public Pa = Prix adhérent/abonné

Pr = prix au renouvellement d'adhésion pour une commande de brochures effectuée entre le 1er octobre et le 31 décembre 2013 en même temps que le renouvellement d'adhésion « Tout APMEP » ou « Soutien ».

Brochures éditées par l'APMEP – Brochures co-diffusées par l'APMEP

Titres	n°	Pp	Pa	*Pr*
130 activités mathématiques au collège	821	14,00	14,00	*12,50*
200 premiers problèmes de l'APMEP (Arithmétique)	92	10,00	7,00	*6,00*
200 premiers problèmes de l'APMEP (Combinatoire, Analyse)	94	10,00	7,00	*6,00*
200 premiers problèmes de l'APMEP (Géométrie)	93	10,00	7,00	*6,00*
50 ans de carrière d'un enseignant-chercheur. Roger Cuppens…	197	20,00	14,00	*12,00*
À l'origine de la recherche scientifique, Mersenne	933	33,00	32,00	*27,00*
Activités mathématiques 4ème/3ème - Tome 1 (téléchargeable)	33	0,00	0,00	*0,00*
Activités mathématiques 4ème/3ème - Tome 2 (téléchargeable)	38	0,00	0,00	*0,00*
Activités mentales - Automatismes au collège	191	20,00	12,00	*10,00*
Algorilude	608	8,00	7,00	*6,00*
Analyse et synthèse : formation en heuristique	76	3,00	2,00	*2,00*
Apprenti géomètre	856	5,00	5,00	*4,00*
Apprivoiser l'infini	657	11,50	11,50	*10,00*
Arithmétique. Résultats classiques par des moyens élémentaires.	129	7,00	5,00	*4,00*
Astronomie (n° 21)	735	20,00	20,00	*16,00*
Au-delà du compas, la géométrie des courbes	203	9,00	9,00	*7,50*
Avec Cabri-Géomètre II, jouez et faites de la géométrie T2	137	7,00	5,00	*4,00*
Avec des nombres et des lignes	903	34,00	32,00	*27,00*
Avec des Pentaminos	205	7,00	7,00	*6,00*
Calcul mental et automatismes (niveau lycée)	180	15,00	10,00	*8,50*
Cent ans d'APMEP	192	15,00	10,00	*8,00*
Classe de seconde : un outil pour des changements	79	3,00	2,00	*2,00*
Comment faire du calcul un jeu d'enfant (réédition de Jeux 2)	179	19,00	18,00	*15,50*
Comment se jouer de la géométrie (réédition de Jeux 3)	188	19,00	18,00	*15,50*
Concours 1997 (CAPLP2, CAPES) - Agrégation interne 1996	117	3,00	2,00	*2,00*
Concours 1998 et 1999 : CAPLP2 int. et ext. et Capes externe	127	3,00	2,00	*2,00*
Concours 2000 : CAPLP2 interne et externe ; Capes externe	134	3,00	2,00	*2,00*
Concours 2001 : CAPLP2 et CAPES internes et externes	135	3,00	2,00	*2,00*
Concours 2002 : CAPLP2 et CAPES int. et ext. - Agrégation interne	145	3,00	2,00	*2,00*
Concours 2003 : CAPLP2 et CAPES internes et externes	157	3,00	2,00	*2,00*
Concours 2004 : dix sujets corrigés	164	3,00	2,00	*2,00*
Concours 2005 : CAPLP, CAPES, Agrégation, internes et externes	170	3,00	3,00	*2,00*
Concours australien	451	14,00	9,00	*7,50*

Titres	n°	Pp	Pa	*Pr*
Contes et décomptes de la statistique	930	20,00	19,00	*16,00*
Contruire et représenter, un aspect de la géom. de la maternelle jusqu'à 18 ans	852	17,00	17,00	*15,00*
Courbes mathématiques	202	4,00	4,00	*3,00*
Cryptographie (n° 49-50)	807	12,00	12,00	*10,00*
Cryptographie théorie et pratique	945	41,00	39,00	*33,00*
Crytopgraphie et codes secrets (n° 26)	711	18,00	18,00	*15,00*
DÉ-CHIFFRER par les maths	147	14,00	10,00	*8,50*
Découpages mathématiques, Hors Série (n° 2)	802	11,50	11,50	*10,00*
Des grandeurs aux espaces vectoriels, la linéarité comme fil conducteur	853	21,00	21,00	*18,00*
Des nombres au collège	181	11,00	7,00	*6,00*
Dix expériences mathématiques, (n° 32-33)	801	10,00	10,00	*8,50*
Du quotidien à la mathématique	976	24,50	23,00	*20,00*
Élem maths 1 - Choix d'articles pour l'école élémentaire (téléchargeable)	9	0,00	0,00	*0,00*
Élem maths 2 - La multiplication (téléchargeable)	16	0,00	0,00	*0,00*
Élem maths 3 - La division à l'école élémentaire (téléchargeable)	19	0,00	0,00	*0,00*
Élem maths 4 - Aides pédagogiques pour le CP (téléchargeable)	26	0,00	0,00	*0,00*
Élem maths 5 - Cours élémentaire (téléchargeable)	29	0,00	0,00	*0,00*
Élem maths 6 - Le triangle à l'école élémentaire (téléchargeable)	36	0,00	0,00	*0,00*
Élem maths 7 - Géométrie (téléchargeable)	49	0,00	0,00	*0,00*
Élem maths 8 - Nombres décimaux (téléchargeable)	61	0,00	0,00	*0,00*
Élem maths 9 - Situations problèmes (téléchargeable)	64	0,00	0,00	*0,00*
Émergence du concept de groupe (Fragments d'histoire - T3)	83	10,00	7,00	*6,00*
En passant par le hasard… les probabilités de tous les jours	907	26,00	24,50	*21,00*
Enseigner la statistique au lycée	820	14,00	14,00	*12,50*
Évaluation en mathématiques : Université d'été 1995	102	7,00	5,00	*4,00*
ÉVAPM 1ère 1997 - T.2 : questionnaire et résultats	107	3,00	2,00	*2,00*
ÉVAPM 1ère 1997 - T.3 : analyse des résultats	108	3,00	2,00	*2,00*
ÉVAPM 1ère - Fascicule 1 : dossier professeur	90	3,00	2,00	*2,00*
ÉVAPM 2002 - Terminale - Analyse des résultats T2	141	3,00	2,00	*2,00*
ÉVAPM 2002 - Terminale - Résultats T1	140	3,00	2,00	*2,00*
ÉVAPM 6ème 1997 - dossier professeur	112	3,00	2,00	*2,00*
ÉVAPM 6ème 1997 - Fasc.2 : analyses et résultats	118	3,00	2,00	*2,00*
ÉVAPM fin 4ème - 1989	77	3,00	2,00	*2,00*
ÉVAPM Sixième 2005	174	10,00	7,00	*6,00*
Évariste École	175	12,00	8,00	*6,50*
Expériences de narrations de recherche en mathématiques	659	9,50	9,50	*8,00*
Faire de la géométrie supérieure avec Cabri-Géomètre II - T.1	124	3,00	2,00	*2,00*
Faire de la géométrie supérieure avec Cabri-Géomètre II - T.2	125	3,00	2,00	*2,00*
Fichier Évariste - Tome 1	98	11,00	7,00	*6,00*
Fichier Évariste - Tome 2	132	13,00	9,00	*7,50*

Titres	n°	Pp	Pa	*Pr*
Fondements de l'analyse en termes d'ordre de grandeur	103	7,00	5,00	*4,00*
Fondements de l'évaluation en mathématiques	96	3,00	2,00	*2,00*
Formes et mouvements, perspectives pour l'enseignement de la géométrie	851	15,00	15,00	*13,00*
François Colmez, une carrière au service de l'enseignement des maths	823	9,50	8,00	*7,00*
Fragments d'histoire des mathématiques - Tome 1	41	8,00	5,00	*4,00*
Fragments d'histoire des mathématiques - Tome 2	65	10,00	7,00	*6,00*
Géométrie dans le plan	943	38,00	35,00	*30,00*
Géométries du plan : cours et exercices (Licence-Maîtrise – CAPES)	923	30,00	28,50	*24,00*
Grandeurs-Mesures (Mots VI)	46	6,00	4,00	*3,00*
Grands mathématiciens modernes n° 25	710	18,00	18,00	*15,00*
Graphes magiques - Mosaïque et autres fantaisies	944	14,00	13,00	*11,00*
Hasard et probabilités (n° 17)	731	18,00	18,00	*15,00*
Henri Bareil. Un visionnaire de l'enseignement des mathématiques	189	8,00	6,00	*5,00*
Histoire de l'Analyse	931	45,00	43,00	*36,50*
Histoire des mathématiques de l'antiquité à l'an mille (n° 30)	716	18,00	18,00	*15,00*
Histoire des maths (T.1)	656	9,50	9,50	*8,00*
Hommages à Gilbert Walusinski	178	7,00	5,00	*4,00*
Homo mathématicus : les mathématiques et nous	904	16,00	15,00	*13,00*
Humeurs et tableau noir	661	9,00	9,00	*7,50*
Hypermath - Arithmétique et géométrie	919	24,50	23,00	*20,00*
Infini (n° 13)	729	18,00	18,00	*15,00*
Initiation à la physique quantique	934	18,00	17,00	*14,50*
Instruments scientifiques à travers l'histoire	970	33,00	32,00	*27,00*
Introduction à l'arithmétique	505	10,00	10,00	*8,00*
Jeux 4 : de l'intérêt des problèmes de rallyes	97	7,00	5,00	*4,00*
Jeux 5 : des activités mathématiques au collège	119	11,00	7,00	*6,00*
Jeux 6	144	15,00	10,00	*8,50*
Jeux 7	169	14,00	10,00	*8,50*
Jeux 8	185	16,00	11,00	*9,50*
Jeux 9	194	16,00	12,00	*10,00*
Jeux École n° 1	187	15,00	11,00	*9,50*
Jeux École n° 2	199	17,00	12,00	*10,00*
Jeux mathématiques (n° 20)	734	18,00	18,00	*15,00*
L'astronomie en questions	916	19,00	18,00	*15,00*
La distributivité dans tous ses états	193	10,00	7,00	*6,00*
La géométrie elliptique et hyperbolique (Géom. non eucl.T.2)	161	7,00	5,00	*4,00*
La géométrie (n° 39-44)	810	10,00	10,00	*8,50*
La logique (n° 15)	730	18,00	18,00	*15,00*
La mathématique de la maternelle à 18 ans, un cadre global pour l'enseignement	850	15,00	15,00	*13,00*
La règle dans tous ses états	165	10,00	6,00	*5,00*

Titres	n°	Pp	Pa	*Pr*
La science au péril de sa vie	914	20,00	19,00	*16,00*
La trisection de l'angle (téléchargeable)	70	0,00	0,00	*0,00*
Le cercle : la perfection faite courbe (n° 36)	721	20,00	20,00	*16,00*
Le temps (n° 27)	712	18,00	18,00	*15,00*
Le trésor de Tonton Lulu, Tome 1	100	10,00	10,00	*8,50*
Le triangle (n° 24)	709	18,00	18,00	*15,00*
Léonhard Euler (n° 29)	714	20,00	20,00	*16,00*
Les 9 couronnes	405	12,00	10,00	*9,00*
Les algorithmes : au cœur du raisonnement (n° 37)	722	20,00	20,00	*16,00*
Les carrés magiques	905	50,50	48,00	*40,00*
Les fractales (n° 18)	732	18,00	18,00	*15,00*
Les graphes à deux voix	149	7,00	5,00	*4,00*
Les inattendus mathématiques	985	21,00	20,00	*17,00*
Les maths et la plume (tome 1)	652	9,50	9,50	*8,00*
Les maths et la plume (tome 2)	653	9,50	9,50	*8,00*
Les méthodes et techniques en géométrie	974	12,50	12,00	*10,00*
Les nombres - Secrets d'hier et d'aujourd'hui (n° 33)	718	18,00	18,00	*15,00*
Les promenades d'Elton et autres distractions mathématiques T1	207	7,00	7,00	*6,00*
Les secrets du cube	736	20,00	20,00	*16,00*
Les statistiques en classe de seconde	138	9,00	6,00	*5,00*
Les statistiques et leur décodage (n° 34)	719	18,00	18,00	*15,00*
Ludofiches 83	52	2,00	1,00	*1,00*
Ludofiches 88	68	2,00	1,00	*1,00*
Maths au coin du jeu	658	6,50	6,50	*5,00*
Mathador Flash	605	20,00	19,00	*15,00*
Mathador Junior, jeu de calcul	604	42,00	38,00	*35,00*
Mathador, jeu de calcul.	603	42,00	38,00	*35,00*
Mathémagie des pliages	650	10,50	10,50	*9,00*
Mathématiques discrètes et combinatoires n° 39	715	18,00	18,00	*15,00*
Mathématiques en méditerranée	1001	20,00	15,00	*13,00*
Mathématiques et arts	204	7,00	7,00	*6,00*
Mathématiques et biologie (n° 42)	726	18,00	18,00	*15,00*
Mathématiques et finances (n° 32)	717	18,00	18,00	*15,00*
Mathématiques et géographie (n° 40)	724	20,00	20,00	*16,00*
Mathématiques et musique (n° 11)	728	18,00	18,00	*15,00*
Mathématiques et philosophie (n° 38)	723	20,00	20,00	*16,00*
Mathématiques et sports	881	12,00	6,00	*6,00*
Mathisto	609	12,00	12,00	*10,00*
Maths à crédit	166	10,00	6,00	*5,00*
Maths entre papier et écran (téléchargeable)	183	0,00	0,00	*0,00*

Titres	n°	Pp	Pa	*Pr*
Maths & arts plastiques (n° 23)	708	18,00	18,00	*15,00*
Mathématiques et littérature (n° 28)	713	18,00	18,00	*15,00*
Maths et sports (n° 19)	733	18,00	18,00	*15,00*
Maths Jeune junior n° spécial	887	3,00	2,00	*2,00*
Mégamath « 142 exercices de haut vol »	920	24,50	23,00	*20,00*
Mille ans d'histoire des mathématiques (n° 10)	727	20,00	20,00	*16,00*
Mots IX	82	3,00	2,00	*2,00*
Mots V	37	3,00	2,00	*2,00*
Mots VII	57	3,00	2,00	*2,00*
Multiplay - Coffret Magix	606	42,00	38,00	*35,00*
Musique et mathématiques (téléchargeable)	53	0,00	0,00	*0,00*
Narrations de recherche, de la théorie à la pratique...	886	6,00	4,00	*4,00*
Narrations de recherche de l'école primaire au lycée	151	13,00	9,00	*7,50*
Nouvel abrégé d'histoire des mathématiques	921	31,00	29,00	*25,00*
Oh, moi les maths !	854	21,00	21,00	*18,00*
Olympiades mathématiques belges Tome 6	879	7,50	5,00	*4,00*
Olympiades mathématiques de première 2001	142	7,00	5,00	*4,00*
Olympiades mathématiques de première 2002	146	7,00	5,00	*4,00*
Olympiades mathématiques de première 2003	158	7,00	5,00	*4,00*
Olympiades mathématiques de première 2004	163	12,00	8,00	*6,50*
Olympiades mathématiques de première 2005	171	13,00	9,00	*7,50*
Olympiades mathématiques de première 2006	177	13,00	9,00	*7,50*
Olympiades mathématiques de première 2007	182	13,00	9,00	*7,50*
Olympiades mathématiques de première 2008	186	18,00	12,50	*11,00*
Olympiades mathématiques de première 2009 (téléchargeable)	190	0,00	0,00	*0,00*
Olympiades mathématiques de première 2010 (téléchargeable)	195	0,00	0,00	*0,00*
Olympiades mathématiques de première 2011 (téléchargeable)	196	0,00	0,00	*0,00*
Olympiades mathématiques de première 2012 (téléchargeable)	200	0,00	0,00	*0,00*
Olympiades mathématiques de première 2013 (téléchargeable)	1000	0,00	0,00	*0,00*
PanoraMath 4	253	10,00	7,00	*6,00*
PanoraMath96	250	10,00	7,00	*6,00*
Papiers - Crayons (de l'école au collège)	822	14,00	14,00	*12,50*
Place des maths vivantes dans l'enseignement secondaire	168	10,00	7,00	*6,00*
Pliages et mathématiques	660	10,50	10,50	*9,00*
Pour un enseignement problématisé au lycée (T.1)	150	3,00	2,00	*2,00*
Pour un enseignement problématisé au lycée (T.2)	154	3,00	2,00	*2,00*
Pour une culture mathématique accessible à tous	855	19,00	19,00	*16,00*
Pour une mathématique vivante en seconde (téléchargeable)	27	0,00	0,00	*0,00*
Pourquoi ont-ils inventé les fractions ?	975	7,50	7,00	*6,00*
Pratiques de la statistique	940	34,00	33,00	*28,00*

Titres	n°	Pp	Pa	*Pr*
Presse écrite et mathématique	54	3,00	2,00	*2,00*
Probabilités au collège	198	13,00	9,00	*8,00*
Probabilités au lycée	143	13,00	9,00	*8,00*
Promenades mathématiques	973	29,50	28,00	*24,00*
Pythagore et Thalès	654	9,50	9,50	*8,00*
Quadrature du cercle, fractions continues (Fragments d'histoire - T4)	86	10,00	7,00	*6,00*
Réflexions sur les programmes de maths (Élémentaire et Collège)	159	3,00	2,00	*2,00*
Sciences et enseignement	942	29,00	28,00	*24,00*
Situations concrètes : exploitation du barycentre	885	6,00	4,00	*4,00*
Spécial rallyes (n° 59-60)	809	10,00	10,00	*8,50*
Spécial rallyes, (n° 42-43)	804	9,00	9,00	*7,50*
Statistiques, méfiez-vous	977	16,00	15,00	*13,00*
Statistiques	884	7,50	5,00	*5,00*
Statistiques au lycée - Volume 1. Les outils de la statistique	156	13,00	9,00	*7,50*
Statistiques au lycée - Volume 2. Activités statistiques pour la classe	167	14,00	10,00	*8,50*
Suites et séries (n° 41)	725	20,00	20,00	*16,00*
T1. Eléments de géométrie (T1)	504T1	8,00	8,00	*6,50*
T2. Eléments de géométrie (T2)	504T2	8,00	8,00	*6,50*
Terminale S Cours T.1 : arithmétique	925	20,00	19,00	*16,00*
Terminale S Cours T.2 : analyse	926	30,00	28,50	*24,00*
Terminale S Cours T.3 : géométrie	927	25,00	24,00	*20,00*
Terminale S Cours T.4 : probabilités	928	20,00	19,00	*16,00*
Théorie des graphes	924	30,00	28,50	*24,00*
Transformations de la géométrie à l'art (n° 35)	720	20,00	20,00	*16,00*
Troisième degré et imaginaires	206	7,00	7,00	*6,00*
Un tableau et des jeux numériques	208	7,00	7,00	*6,00*
Une archéologie de la géométrie	939	34,00	33,00	*28,00*
Vers les infiniment petits	876	6,00	4,00	*4,00*
Visualiser la quatrième dimension	922	15,00	14,00	*12,00*

-----oOo-----

Lots de brochures APMEP

Les commandes de lots ne pourront donc être honorées que dans la mesure des stocks disponibles.

n°L = numéro du lot, n°B = numéro des brochures,
PpL = prix public des lots, PaL = prix adhérent/abonné des lots

n°L	n°B	Titres	PpL	Pal
		Lots pour l'école		
2L103	151 159	Narrations de recherche de l'école primaire au lycée Réflexions sur les programmes de maths école-collège	17 €	10 €
	175 187 199	Évariste école Jeux École n°1 Jeux École n° 2	35 €	20 €
		Lots pour le collège		
4L204	112 118 174 181	EVAPM sixième 1997 dossier professeur EVAPM sixième 1997 analyses et résultats EVAPM sixième 2005 dossier professeur Des nombres au collège parcours vers le réel	20 €	12 €
3L205	159 165 168	Réflexions sur les programmes de maths école-collège La règle dans tous ses états Place des maths vivantes dans l'enseignement secondaire	20 €	10 €
3L206	98 132 151	Fichier Évariste Tome 1 Fichier Évariste Tome 2 Narrations de recherche de l'école primaire au lycée	30 €	20 €
		Lots pour le lycée		
3L301	138 156 167	Les statistiques en classe de seconde Les statistiques au lycée - Volume 1. Les outils de la statistique Statistiques au lycée - Volume 2. Activités statistiques pour la classe	30 €	20 €
4L302	79 103 129 143	Classe de seconde : un outil pour des changements Fondements de l'analyse : les réels dévoilés Arithmétique : résultats classiques par des moyens élémentaires Probabilités au lycée	25 €	15 €
3L303	150 151 154	Pour un enseignement problématisé au lycée T1 Narrations de recherche de l'école primaire au lycée Pour un enseignement problématisé au lycée T2	15 €	10 €
3L304	92 93 94	200 premiers problèmes de l'APMEP - arithmétique 200 premiers problèmes de l'APMEP - géométrie 200 premiers problèmes de l'APMEP - analyse	25 €	15 €
3L305	149 165 168	Graphes à deux voix La règle dans tous ses états Place des maths vivantes dans l'enseignement secondaire	20 €	12 €
4L308	90 107 108 140	EVAPM première 1983 - dossier professeur EVAPM première 1993 - questionnaire et résultats EVAPM première 1993 - analyse des résultats EVAPM 2002 Terminale Résultats T1	8 €	5 €
3L309	147 129 180	Dé-chiffrer par les maths Arithmétique : résultats classiques par des moyens élémentaires Calcul mental et automatismes (lycée)	30 €	20 €

n°L	n°B	Titres	PpL	Pal
Lots pour la formation, la culture				
4L401	41 65 83 86	Fragments d'histoire des mathématiques - T1 Fragments d'histoire des mathématiques - T2 Fragments d'histoire des maths - T3. Émergence du concept de groupe Fragments d'histoire des maths - T4. Quadrature du cercle	25 €	18 €
4L406	76 96 102 168	Analyse et synthèse - formation en heuristique Fondements de l'évaluation en mathématiques L'évaluation en mathématiques (université d'été 1995) Place des maths vivantes dans l'enseignement secondaire	15 €	10 €
Lot "Vie de l'APMEP"				
4L501	BV 492 178 189 192	Cent ans d'APMEP, cent ans d'enseignement des mathématiques Hommages à Gilbert Walusinski Henri Bareil. Un visionnaire de l'enseignement des mathématiques Cent ans d'APMEP	30 €	20 €
Lots "JEUX"				
4L604	52 68 97 119	Ludofiches 83 Ludofiches 88 Jeux 4 Jeux 5	15 €	10 €
3L602	144 169 185	Jeux 6 Jeux 7 Jeux 8	35 €	25 €
Lots "Olympiades"				
4L703	142 146 158 163	Les olympiades mathématiques de première 2001 Les olympiades mathématiques de première 2002 Les olympiades académiques de première 2003 Les olympiades académiques de première 2004	25 €	15 €
3L704	171 177 182	Les olympiades académiques de première 2005 Les olympiades académiques de première 2006 Les olympiades académiques de première 2007	25 €	15 €
Lots "Concours"				
4L751	117 127 134 135	Concours 1997 (CAPLP2, CAPES) - Agrégation interne 1996 Concours 1998 et 1999 : CAPLP2 int. et ext. et CAPES ext. Concours 2000 : CAPLP2 interne et externe ; CAPES externe Concours 2001 : CAPLP2 et CAPES internes et externes	10 €	5 €
4L752	145 157 164 170	Concours 2002 : CAPLP2 et CAPES int. et ext. - Agrégation int. Concours 2003 : CAPLP2 et CAPES internes et externes Concours 2004 : dix sujets corrigés Concours 2005 : CAPLP, CAPES, Agrégation internes et externes)	10 €	5 €
Lot "Cabri" (Brochures Roger Cuppens)				
4L801	124 125 137 161	Faire de la géométrie sup. avec Cabri Géomètre T1 Faire de la géométrie sup. avec Cabri Géomètre T2 Avec Cabri Géomètre II jouez et faites de la géométrie T2 Découvrez les géométries non-euclidiennes avec Cabri II T2	15 €	10 €

Brochures « papier » nouvelles et récentes

Ces brochures sont disponibles : dans les Régionales de l'APMEP, au secrétariat national de l'APMEP et sur www.apmep.asso.fr

Jeux École n° 2 (n° 199)

Groupe Jeux de l'APMEP
Coédition APMEP - Éd. ACL-Kangourou

Près de 150 activités totalement inédites pour la classe, dans les domaines : nombres et calculs, géométrie, grandeurs et mesures, de la maternelle au CM2.
Le matériel nécessaire est fourni dans les fiches pour être photocopié, collé sur support cartonné et découpé. Des compléments à cette brochure sont proposés sur le site de l'APMEP.

Prix public : 17 €, ***prix adhérent / abonné : 12 €****.*

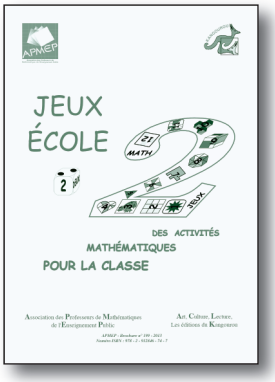

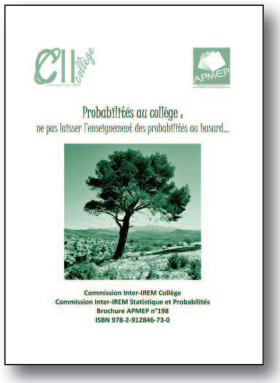

Probabilités au collège (n° 198)

Coédition APMEP - Comissions inter IREM collèges - statistiques et probabilités

Tout en présentant aux élèves des situations destinées à initier, faire émerger les représentations sur le hasard, expérimenter, manipuler, donner du sens et mettre en place le vocabulaire, elle propose également aux enseignants des apports théoriques et un lexique.
Les auteurs ont eu le souci de faciliter leur prise en main en proposant une feuille de route et des documents à photocopier pour les élèves sous la forme d'un feuillet joint à la brochure.

Prix public : 13 €, ***prix adhérent / abonné : 9 €****.*

La distributivité dans tous ses états (n° 193)

Coédition APMEP - IREM de Montpellier

La distributivité, règle emblématique de l'algèbre, intervient dès le primaire, est enseignée au collège et continue d'être utilisée tout au long du lycée dans divers champs du programme.
La première partie est consacrée à l'étude de quelques grands principes d'enseignement pour en dégager l'utilité ou bien les travers qu'ils peuvent engendrer. Ensuite, les auteurs utilisent ces résultats dans des propositions d'enseignement de la distributivité à différents niveaux d'enseignement.

Prix public : 10 €, ***prix adhérent / abonné : 7 €****.*

JEUX 9 (n° 194)

Groupe Jeux de l'APMEP, coédition APMEP - Éd. ACL-Kangourou

Constituée de fiches non reliées d'activités et de matériels à photocopier, cette brochure propose des activités originales à pratiquer en classe individuellement ou en groupe. L'enjeu ludique est destiné à aiguiser la motivation des élèves dans leurs apprentissages. Cette brochure est organisée en cinq parties :
– des activités numériques,
– des puzzles géométriques,
– aires et périmètres,
– des constructions géométriques,
– un peu de logique.
Souvent les activités d'une même rubrique concernent plusieurs niveaux : le support est le même mais le contenu change.

Prix public : 16 €, ***prix adhérent / abonné : 12 €****.*

Activités mentales - Automatismes au collège (n° 191)

Coédition APMEP - IREM de Clermont-Ferrand

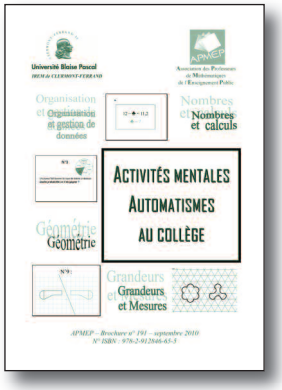

Ce document propose des séquences de cinq à dix exercices visant à favoriser l'activité mentale des élèves, non seulement dans le cadre numérique mais aussi dans celui de la géométrie. 160 pages de fiches d'activités mentales « clés en main » à photocopier pour la classe, accompagnées de diaporamas, d'animations Géoplan-géospace et de commentaires pour le professeur. Un cédérom contenant les fichiers informatiques est joint à la brochure.
Tout le programme du collège y est abordé dans quatre grands chapitres : organisation et gestions de données, fonctions, nombres et calculs, géométrie, grandeurs et mesures.
Un outil pertinent, complet et facile à utiliser au collège, mais aussi au lycée.

Prix public : 20,30 €, ***prix adhérent / abonné : 12,20 €****.*

Calcul mental et automatismes

Niveau lycée (n° 180)

Coédition APMEP - IREM de Clermont-Ferrand

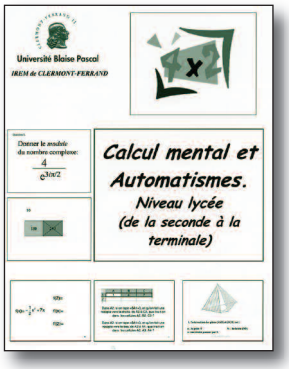

Une quarantaine de séquences de calcul mental de la seconde à la terminale (toutes séries), destinées à favoriser l'acquisition d'automatismes par la mise en place d'images et de procédures mentales variées. Une fiche élève et des commentaires pour le professeur accompagnent chaque activité. Un cédérom contenant les fichiers informatiques est joint à la brochure.

Prix public : 15 €, ***prix adhérent / abonné : 10 €****.*

Brochures numérisées
Téléchargeables sur www.apmep.asso.fr

Certaines de ces brochures sont récentes et n'existent qu'en version numérique, d'autres plus anciennes sont le plus souvent épuisées dans leur version « papier ». Elles sont téléchargeables sur www.apmep.asso.fr,

Les « Elem-math » (brochures n° 9, 16, 26, 29, 36, 49, 61 et 64)

Pour l'enseignement des mathématiques à l'école élémentaire avec des articles concernant : la multiplication, la division, le triangle, de la géométrie, les nombres décimaux, des situations problèmes, des aides pédagogiques...

« Musique et mathématiques » suivi de « Gammes Naturelles » (n° 53)

Synthèse de plusieurs brochures et articles antérieurs, remaniés et complétés par Bernard Parzysz, cette brochure comporte plusieurs parties inédites, ainsi qu'une étude d'Yvan Hellegouarch sur les gammes naturelles qui complète la première partie, en se plaçant du point de vue le plus général. Des « encadrés » donnent des précisions sur tel point précis, sans nuire à la continuité du développement.

« La trisection de l'angle » (n° 70) - *Auteur Jean Aymes*.

L'impossible « trisection de l'angle » (à la règle et au compas) a été le moteur de nombreuses recherches et découvertes : invention de courbes, critères de constructibilité, théorème de Morley, appareils etc.

« Mathématiques entre papier et écran »* (n° 183)

Auteurs : Jacques Lubczanski et Isabelle Lallier-Girot

Brochure se présentant sous la forme d'un fichier PDF de 65 pages au format A4 qui propose des activités purement mathématiques. « Maths entre Papier et Écran » contient 18 activités mathématiques à l'intention des élèves de 2nde, de 1ère S et de T. S. Ces activités comportent des parties pratiques et des parties théoriques entre lesquelles l'élève est invité à faire des allers-retours pour répondre à la question posée. Au cours de ces allers-retours, l'élève aura à travailler devant écran sur logiciels, et sur papier. Les activités sont accompagnées d'une « page du prof », pour aider les collègues à les mettre en place dans leurs classes.
L'objectif de cette brochure est double :

- intégrer le travail sur logiciel à notre pratique et à celle des élèves en restant à l'intérieur des programmes,
- favoriser une démarche de recherche scientifique, à travers un véritable travail sur la conjecture : expérimentation, observation, conjecture, nouvelle expérimentation, nouvelle observation, nouvelle conjecture, etc.

***L'APMEP et les auteurs autorisent les enseignants à reproduire et à diffuser les énoncés à leurs élèves. En revanche, toute autre utilisation ou modification devra avoir obtenu au préalable l'accord des auteurs.**

« Les Olympiades mathématiques de première »

2009 (n° 190), **2010** (n° 195), **2011** (n° 196), **2012** (n° 200), **2013** (n° 1001)

Ces brochures éditées par l'APMEP contiennent tous les exercices, nationaux et académiques, des Olympiades académiques de mathématiques 2009, 2010 et 2011.
Réalisées avec le même soin, les mêmes exigences et la même rigueur que les éditions papier des années précédentes, ces versions numériques gagnent des couleurs... Elles contiennent les exercices proposés aux élèves, tous corrigés, utilisables en classe et pas seulement en première. Ces exercices font appel non seulement à des connaissances mathématiques, mais aussi à des capacités de recherche, d'initiative et de ténacité. N'hésitez pas à télécharger cette mine qui permettra à vos élèves (et à vous-mêmes) d'explorer des domaines mathématiques nombreux et variés.
Un tableau synthétique placé en début de brochure vous permettra de repérer les différents domaines mathématiques abordés.

Les « GALION Thèmes »

Un ensemble de livrets téléchargeables proposant des activités, exercices ou problèmes avec quelques rappels de cours pour le collège et le lycée.
Série 1 (n° 301) : plutôt pour le Collège, avec des idées pour le Lycée.
Série 2, Série 3, Série 4 (n° 302, 303, 304) : plutôt pour le Lycée, avec des idées pour le Collège.
Série 5 (n° 305) : pour des thèmes en seconde.
Série 6 (n° 306) : brins d'histoire des maths.
Pour plus de détails, rendez-vous sur www.apmep.asso.fr

ACTIVITÉS MATHÉMATIQUES EN 4ème-3ème

Tome 1 (n° 33) - Ouvrage collectif, 246 pages au format A5, paru en 1981.
Quatre parties :
1. Mathématiques en $4^{ème}$-$3^{ème}$
2. Activités à dominante géométrique
3. Activités à dominante « comportement et méthodes »
4. Activités à dominante numérique.

ATTENTION : Bien que n'étant plus en phase avec les programmes actuels de $4^{ème}$-$3^{ème}$,cette brochure garde un immense intérêt pour la plupart de ses textes comme source d'activités originales attrayantes en Collège et en Lycée.

Tome 2 (n° 38) - Ouvrage collectif, 140 pages en A5, paru en 1981.
Quatre parties :
1. Réflexions générales
2. Nouvelles possibilités
3. Nouveaux éclairages
4. Variétés.

D'autres brochures sont en cours de numérisation, voir www.apmep.asso.fr

-----oOo-----

Commande de brochures

Le fichier APMEP (n° 174 436) vous assure de toutes les protections légales (accès, confidentialité).

Numéro d'adhérent à l'APMEP ou d'abonné aux bulletins de l'APMEP : .....
M, Mme, Nom, Prénom : .....
ou type et nom de l'établissement :.....
Adresse : .....
Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....
Courriel : .....
Adresse de livraison: .....
Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....
Adresse de facturation : .....
Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Brochures commandées

Numéro	*Titre*	*Prix public*	*Prix adhérent / abonné*
	Total		

Participation aux frais de port

– pour la France :

Nombre de brochures	1	2	3 ou 4	5 à 8	Plus de 8	**Montant des frais de port**	
Frais de port	3 €	4,50 €	7 €	8 €	Frais réels sur facture		

– autres pays et DOM-TOM : frais réels sur facture.

Total à payer

Mode de paiement : à l'ordre de l'APMEP

☐ par chèque
☐ par mandat administratif
☐ par virement *(10278 06500 00020620001 51)*

Date …… Signature …… Cachet de l'établissement

Bulletin et réglement à envoyer à : APMEP, 26 rue Duméril, 75013 PARIS

Le quotidien de l'APMEP

Présidents d'honneur : Christiane Zehren et Louis Duvert
Secrétaire de l'APMEP : Oriane Sallard

Bureau national

Président : ..... Bernard Egger
Vice présidente et premier degré : ..... Agnès Gateau
Secrétaire : ..... Françoise Bertrand
Trésorier : ..... Mickaël Gagin
Communication et fonctionnement : ..... Rémi Duvert
Formation des enseignants : ..... Geneviève Martiel
Vidéoconférences : ..... Céline Hugot
Entrée dans le métier : ..... Emmanuelle Obeuf
Relations internationales : ..... Michel Fréchet
Lycée professionnel : ..... François Moussavou
LEGT : ..... Jacqueline Croguennec

Chargés de mission participant régulièrement au bureau

Relations avec les Régionales, collèges :... Catherine Chabrier
Partenariats : ..... Eric Barbazo

Chargés de mission invités permanents au bureau national

Bulletin Vert :. Catherine Combelles, Louis-Marie Bonneval, Roger Cuppens
PLOT : ..... Valérie Larose, Claudie Asselain-Missenard, Nicole Toussaint
BGV : ..... Jean-Paul Bardoulat, Jean Fromentin
Publications : Jean-Paul Bardoulat, Gérard Coppin, Jean Barbier, Jean Fromentin
Trésorerie : ... Pascale Pombourcq
Site Internet : Gérard Coppin, Yvon Poitevineau, Christiane Zehren, François Couturier, François Petiard
Journées Nationales : ..... Nicole Toussaint
Liaison avec le secrétariat et les Régionales : ..... Marie-José Baliviera, Francis Slawny

Commissions nationales

Premier degré : ..... Agnès Gateau
Collège : ..... Catherine Chabrier
Lycée : ..... Karine Sermanson
Lycée professionnel : ..... Emmanuelle Lafont
Formation des enseignants et enseignement supérieur : Claudine Chevalier

Groupes de travail nationaux

EVAPM : ..... Philippe Le Borgne
Groupe DNL : ..... Rhydwen Volsik
Histoire des mathématiques : ..... Hombeline Languereau
Jeux et mathématiques : ..... Arnaud Gazagnes
Maths et arts : ..... Dominique Cambrésy, François Drouin
Maths-Français 1er degré : ..... Serge Petit
Mise en ligne : ..... Annie Le Lous
Mutualisation des expositions des Régionales : Dominique Cambrésy
Publimath : ..... Michèle Bechler
Ressources lycée : ..... Rémi Bellœil

Représentants de l'APMEP

Les coordonnées de ces représentants sont données en fin de plaquette (liste des responsables nationaux)

ADIREM *(Assemblée des directeurs d'IREM)* :
Gérard COPPIN

CFEM (*Commission Française pour l'Enseignement des Mathématiques, section française de la Commission Internationale sur l'Enseignement des Mathématiques) :*
Michèle BECHLER, Régis GOIFFON, Richard CABASSUT

Animath *(Association qui coordonne et développe les activités périscolaires en mathématiques : clubs, ateliers, préparation d'Olympiades)* :
Eric BARBAZO, Claudie ASSELAIN–MISSENARD, Agnès GATEAU

Objectif sciences *(Association destinée à promouvoir les sciences auprès des élèves des lycées)* :
Gilbert GRIBONVAL

Comité scientifique des IREM :
Éric BARBAZO, Bernard EGGER

UdPPC, APBG, SMF, SMAI, ARDM, Conférence des Présidents des Associations de Spécialistes :
Éric BARBAZO, Bernard EGGER

-----oOo-----

Commissions nationales

Les Commissions nationales (cf. page précédente)

– Elles répondent aux besoins des collègues confrontés à des problèmes semblables et qui souhaitent participer à l'élaboration de réponses collectives.

– Elles contribuent à préparer des débats du Comité national et du Bureau et, sur mandat de ce dernier, affinent telle ou telle position.

– Elles rédigent des articles pour les Bulletins, des cédéroms (cas des L.P.).

– Elles peuvent amener à la création de groupes de travail sur des thèmes précis (cf. page précédente).

Les adhérents peuvent s'y investir par l'intermédiaire de Commissions régionales, ou individuellement (notamment par courriel au responsable de la commission), ou encore en participant aux réunions des commissions lors des Journées Nationales annuelles.

-----oOo-----

Comité National de l'APMEP

Le Comité national est élu par les adhérents et a la responsabilité de l'action de l'APMEP. Il est renouvelé par quart chaque année à l'occasion d'un vote par correspondance, le quart sortant n'étant pas immédiatement rééligible.
Il se réunit trois fois par an. Il élit le Bureau National à qui il délègue ses pouvoirs de façon permanente. La composition du Bureau et la liste des Commissions figurent page 57.

Sortants en 2014

Bourgogne : Mickaël Gagin *(lycée, Tonnerre, 89)*,
Champagne-Ardenne : Céline Hugot *(internat d'excellence, Sourdun, 77)* Cécile Legris *(lycée Troyes, 10),*
Clermont-Ferrand : Aude Sainfort *(lycée, Clermont-Ferrand)*, Claudine Bertrand *(collège, Gerzat, 63)*,
Grenoble : Éric Lafosse *(lycée, Annemasse, 74)*, Magali Rodary *(collège, Valence, 26)*,
Haute Normandie : Olivier Boulet *(lycée, Rouen, 76)*,
Lille : François Martini *(collège, Marcq-en-Baroeul, 59)*,
Lorraine : Geneviève Bouvart *(lycée, Lunéville, 54)*, Isabelle Jacques *(rectorat, Tomblaine, 54)*,
Lyon : Chantal Causse *(lycée, Lyon, 69)*,
Montpellier : Myriam Quet *(collège, Mende, 48)*, Michel Lacage *(ESPE, Montpellier, 34)*,
Orléans-Tours : Jean Toromanoff *(ESPE, Orléans, 45)*, Hélène Gagneux *(ESPE, Dun-sur-Auron, 18)*,
Poitou-Charentes : Frédéric De Ligt *(collège, Montguyon, 17)*,
Strasbourg : Sabine Caspar *(collège, Vendenheim, 67)*, Julie Benoit *(collège, Illkirch-Graffenstaden, 67)*.

Sortants en 2015

Jean-François Bergeaut *(ESPE, Foix, 09)*, Françoise Bertrand *(collège, Langres, 52)*, Frédérique Bourgeat *(collège, Saint-Etienne, 42)*, Delphine Bourgeois *(lycée, Avignon, 84)*, Dominique Cambrésy *(collège, Villeneuve-d'Ascq, 59)*, Brigitte Dody *(collège, Salon de Provence, 13)*, Philippe Ginguené *(collège, Rognes, 13)*, Sabrina Kacer *(collège, Folelli, 20),* Marc Lalaude *(lycée, Pau, 64)*, Bernard Martin *(collège, Marseille, 13)*, Pascale Pombourcq *(lycée, Montauban, 82)* Pierre-Jean Robin *(lycée, Niort, 79)*, Michel Ruiba *(collège, Metz, 57)*, André Steff *(université, Nancy, 54).*

Sortants en 2016

Aquitaine : Marc Courbot *(collège, Périgueux, 24)*, Jean-Charles Pourtier *(lycée, Mérignac, 33)*,
Bretagne Occidentale : Jacqueline Croguennec *(lycée, Brest, 29),* Mariannick Ruello *(lycée, Lannion, 22)*,
Franche-Comté : Hombeline Languereau *(université, Besançon*, 25), Sandrine Rivière *(collège, Auxon-Dessous, 25)*
Île-de-France : Rémy Coste *(lycée, Orsay, 91)*, Françoise Magna *(ministère, Paris, 75)*,
Limoges : Michel Sauvage *(lycée, Limoges, 87)*, Claude Morin *(lycée, Limoges, 87)*,
Nantes : Marie-Line Moureau *(lycée, Vertou, 44)*,
Picardie : Benoît Foltz *(lycée, Chauny, 02)*, Christian Pruvot *(lycée, Laon, 02).*

Sortants en 2017

Mahdia Aït Khelifa-Pruvot *(lycée, Laon, 02)*, Rémi Bellœil *(lycée, Montfort sur Meu, 35),* Patrice Boneu *(collège, Béziers, 34)*, Richard Cabassut *(ESPE, Strasbourg, 67)*, Jonathan Delhomme *(collège, Marseille, 13)*, Rémi Duvert *(ESPE, Beauvais, 60)*, Bernard Egger *(CPGE, Marseille, 13)*, Michel Frechet *(lycée, Neufchatel-en-Bray, 76)*, Agnès Gateau *(école, Etigny, 89)*, Geneviève Martiel *(ESPE, Grenoble, 38)*, François Moussavou *(lycée professsionnel, Marseille, 13)*, Emmanuelle Obeuf *(collège, Marseille, 13)*, Valérie Pallez *(collège, Marly, 57)*

Calendrier APMEP - Année scolaire 2013-2014

Premier trimestre

Samedi 14 Septembre	Comité de rédaction du Bulletin Vert
Vendredi 20 Septembre	Groupe Budget *(après-midi)*
Samedi 21 Septembre	Bureau n° 1 + Comité de rédaction de PLOT
Dimanche 22 Septembre	Bureau n° 1 + BGV 172
Vendredi 27 Septembre	Groupe Publimath *(APMEP/IREM)*
Samedi 28 Septembre	Groupe Publimath *(APMEP/IREM)* + Groupe Jeux et mathématiques
Samedi 5 Octobre	Commissions 1er degré et Collège

Du 19 au 22 octobre : JOURNÉES NATIONALES à Marseille

Vacances de Toussaint (toutes zones) : du 19 octobre au 4 novembre

Samedi 9 Novembre	Comité de rédaction du Bulletin Vert + Groupe Maths et arts
Vendredi 15 Novembre	Groupe Budget *(après-midi)*
Samedi 16 Novembre	Bureau n° 2 *(matin) puis* Comité National n° 1 *(après-midi)*
Dimanche 17 Novembre	Comité National n° 1 *(matin) puis* Bureau n° 2 *(après-midi)* + BGV 173
Samedi 30 Novembre	Comité de rédaction de PLOT
Samedi 7 Décembre	Commission LEGT
Vendredi 13 Décembre	Groupe Budget *(après-midi)*
Samedi 14 Décembre	Bureau n° 3
Dimanche 15 Décembre	Bureau n° 3 + Groupe Journées Nationales

Vacances de Noël (toutes zones) : du samedi 21 décembre au lundi 6 janvier

Deuxième trimestre

Samedi 11 Janvier	Comité de rédaction du Bulletin Vert
Vendredi 24 Janvier	Groupe Budget *(après-midi)* + Groupe Publications *(après-midi)*
Samedi 25 Janvier	Bureau n° 4
Dimanche 26 Janvier	Bureau n° 4 + BGV 174
Samedi 1er Février	Commission 1er degré
Dimanche 2 Février	Commission Enseignement supérieur et formation des enseignants
Samedi 8 février	Comité de rédaction de PLOT + Commission Collège

Vacances d'hiver (par zones) : du samedi 15 février au lundi 17 mars

Samedi 22 mars	Comité de rédaction du Bulletin Vert
Vendredi 28 mars	Groupe Budget *(après midi)*
Samedi 29 Mars	Bureau n° 5 *(matin) puis* Comité National n° 2 *(après-midi)*
Dimanche 30 Mars	Comité National n° 2 *(matin) puis* Bureau n° 5 *(après-midi)* + BGV 175 + Groupe Histoire des maths
Vendredi 4 avril	Groupe Publimath *(APMEP/IREM)*
Samedi 5 avril	Groupe Publimath *(APMEP/IREM)* + Groupe Jeux et mathématiques
Dimanche 6 avril	Commission Lycée Professionnel

Vacances de printemps (par zones) : du samedi 12 avril au lundi 12 mai

Troisième trimestre

Samedi 17 mai	Groupe Expositions
vendredi 23 mai	Groupe Publications *(après-midi)*
Samedi 24 Mai	Séminaire *(journée)* + Comité de rédaction de PLOT
Dimanche 25 mai	Séminaire *(matin) puis* Bureau n° 6 *(après-midi)*
Samedi 31 mai	Comité de rédaction du Bulletin Vert
Samedi 20 Juin	Groupe Publimath *(APMEP/IREM)*
Dimanche 21 Juin	Groupe Publimath *(APMEP/IREM)*
Vendredi 27 Juin	Groupe Budget *(après-midi)*
Samedi 28 Juin	Bureau n° 7 *(matin) puis* Comité National n° 3 *(après-midi)*
Dimanche 29 Juin	Comité National n° 3 *(matin) puis* Bureau n° 7 *(après-midi)* + BGV 177

Les Régionales de l'APMEP (2013-2014)

L'APMEP est structurée en Régionales qui correspondent, à quelques exceptions près, aux académies. La proximité des collègues en fait des lieux privilégiés de réflexion pour tous ses adhérents et d'accueil pour les nouveaux. Facilitant les échanges entre cycles et types d'enseignement, entre générations, avec les structures nationales, incitant au travail coopératif, leur rôle est déterminant pour l'image de l'Association. Elles disposent d'élus au Comité National. Chaque année, une Régionale organise les Journées Nationales de l'APMEP. Pour de plus amples informations, contacter le Président de votre Régionale dont les coordonnées figurent ci-dessous. Entre crochets [-], les numéros des départements de la Régionale.

AIX-MARSEILLE [04, 05, 13, 84] - *www.apmep.asso.fr/-Aix-Marseille-*
Brigitte DODY, 5 allée des grands cèdres, Parc la Raymonde, 908 Avenue J. Delmas 13090 AIX-EN-PROVENCE - 06 81 60 50 59 - brigitte.dody@wanadoo.fr

ANTILLES-GUYANE
Jean BICHARA, 24 allée des cannes fleuries, Domaine de Pako, 97122 BAIE MAHAUT 05 90 25 78 48 - bichara.jean@orange.fr

AQUITAINE [24, 33, 40, 47, 64] - *www.apmep.asso.fr/-Aquitaine-*
Armelle BOURGAIN, Résidence Bagatelle B44, 5, rue Jean Zubieta, 33400 TALENCE 06 51 89 94 73 - armelle.bourgain@free.fr

BASSE-NORMANDIE [14, 50, 61] - *www.apmep.asso.fr/-Basse-Normandie-*
Annie MEMIN, 112 rue de Geôle, 14000 CAEN
02 31 85 73 17 - annie.memin@ac-caen.fr

BOURGOGNE [21, 58, 71, 89] - *www.apmep.asso.fr/-Bourgogne-*
Véronique SARTORI, 14 rue Nodot, 21000 DIJON
06 87 18 99 35 - veroniquesartori@aol.com

BRETAGNE OCCIDENTALE [29, 22 Ouest] - *www.apmep.asso.fr/-Bretagne-occidentale-*
Jacques KERNEIS , 6C Route de Quinquis Leck, Park Kloz, 29800 LANDERNEAU
02 98 21 50 85 - jacques.kerneis29@orange.fr

CHAMPAGNE-ARDENNE [08, 10, 51, 52] - *www.apmep.asso.fr/-Champagne-Ardenne-*
Anne-Frédérique FULLHARD, 143 bis rue de Preize, entrée 3, appt 67, 10000 TROYES
03 25 80 57 21 - anne-fred.fullhard@wanadoo.fr

CLERMONT-FERRAND [03, 15, 43, 63] - *www.apmep.asso.fr/-Clermont-Ferrand-*
Thierry TREVISAN, 30 rus Fronval, 63000 CLERMONT FERRAND
04 73 73 74 92 - t.trevisan@wanadoo.fr

FRANCHE-COMTÉ [25, 39, 70, 90] - *www.apmep.asso.fr/-Franche-Comte-*
Anne-Marie AEBISCHER, 10 Chemin des Mercureaux, 25660 FONTAIN
03 81 82 34 79 - anne-marie.aebischer@univ-fcomte.fr

GRENOBLE [07, 26, 38, 73, 74] - *www.apmep.asso.fr/-Grenoble-*
Claude DUMAS, 14 rue Lachenal, 38500 VOIRON
04 76 65 26 43 - Claude.Dumas2@ac-grenoble.fr

HAUTE-NORMANDIE [27, 76] - *www.apmep.asso.fr/-Haute-Normandie-*
Anne DUSSON, 72 Quai Cavelier de la Salle, 76100 ROUEN
06 74 87 03 02 - anne.dusson@orange.fr

Île-de-FRANCE [75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95] - *www.apmep-iledefrance.org*
Mélusine KUMMER, 20 avenue Kléber, 77270 VILLEPARISIS
06 84 12 62 65 - melusine.kummer@hotmail.fr

LA RÉUNION - *www.apmep.asso.fr/-La-Reunion*
Daniel LAUZEL, 9 rue Leconte de Lisle, Grand Fond, 97434 SAINT-GILLES-LES-BAINS - La Réunion - 0 262 24 52 53 - dlauzel@orange.fr

LILLE [59, 62] - *www.apmep.asso.fr/-Lille-*
Vinciane CAMBRESY, 1 rue Basselart , 59260 HELLEMMES
03 20 56 26 68 - vcby@neuf.fr

LIMOGES [19, 23, 87] - *www.apmep.asso.fr/-Limoges-*
Claude MORIN, 18 Allée de la Garde, 87000 LIMOGES - claude.morin@ac-limoges.fr

LORRAINE [54, 55, 57, 58] - *www.apmep.asso.fr/-Lorraine-*
Céline COURSIMAULT, 14 rue Jean Wilhem, L - 3883 SCHIFFLANGE
Grand Duché de Luxembourg - 003 52 621 25 00 69 - jbcc@pt.lu

LYON [01, 42, 69] - *www.apmep.asso.fr/-Lyon-*
Sébastien SOUCAZE, 1 Lotissement La Migalière , rue François Coli , 42160 ANDRÉ-ZIEUX BOUTHÉON - 04 27 77 26 47 - sebastien.soucaze@laposte.net

MONTPELLIER [11, 30, 34, 48, 66] - *www.apmep.asso.fr/-Montpellier-*
Martine ALLET, 4 rue Rousselier, 30900 NÎMES
04 66 62 03 42 / 06 71 71 85 28 - famille.allet@orange.fr

NANTES [44, 49, 53, 72, 85] - *www.apmep.asso.fr/-Nantes-*
Stéphane CHOIMET, 5, rue de l'Hermitage, 49070 BEAUCOUZÉ
09 53 53 65 67 - schoimet@ac-nantes.fr

NICE-CORSE [06, 2A, 2B, 83] - www.apmep.asso.fr/-Nice-Corse-
Gyslaine DAHON, Le Séréna - C, 62 avenue des tuilières, 06800 CAGNES SUR MER
06 88 46 41 44 - gyslaine.dahon@ac-nice.fr

ORLÉANS-TOURS [18, 28, 36, 37, 41, 45] - *www.apmep.asso.fr/-Orleans-Tours-*
Jean-Marie MARTIN, 16 rue Jean Baffier, 18400 ST FLORENT SUR CHER
02 48 55 30 50 - jm.martin18@orange.fr

PICARDIE [02, 60, 80] - *www.apmep.asso.fr/-Picardie-*
Mahdia AIT KHELIFA-PRUVOT, 7 rue Joliot Curie, 02000 CHAMBRY
03 23 23 71 39 / 06 23 78 51 99 - mahdia.pruvot@ac-amiens.fr

POITOU-CHARENTES [16, 17, 79, 86] - *www.apmep.asso.fr/-Poitou-Charentes-*
Frédéric DE LIGT, 3 rue de la Pierrière, 17270 MONTGUYON
06 67 94 93 36 - frederic.deligt@gmail.com

RENNES [22 Est, 35, 56] - *www.apmep.asso.fr/-Rennes-*
Rémi BELLŒIL, 1 rue de la Warta, 35200 RENNES
02 99 50 88 35 - remi.belloeil@orange.fr

STRASBOURG [67, 68] - **Marie-Odile SAUVANAUD**
34, rue des Roses, 67870 GRIESHEIM - 03 88 49 86 29 - odile.sauvanaud@orange.fr

TOULOUSE [09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82] - *www.apmep.asso.fr/-Toulouse-*
Pascale POMBOURCQ, Le Bourg, 81630 MONTVALEN
05 63 33 58 87 - pascale.pombourcq@gmail.com

Responsables nationaux de l'APMEP

Claudie ASSELAIN-MISSENARD, 126 Bd Auguste Blanqui, 75013 PARIS
01 43 31 14 73 - claudie.m@club-internet.fr
Marie-José BALIVIERA, 2 rue du Haut Regard, 88110 ALLARMONT
03 29 41 16 07 - baliviera.mj@isys.fr
Éric BARBAZO, 4 rue des Bruyères 33850 LEOGNAN.
05 56 64 15 92 - barbazo@wanadoo.fr
Jean BARBIER, Le Bourg - Cidex 427T, 69640 JARNIOUX
06 16 08 55 25 - jean.barbier4@wanadoo.fr
Jean-Paul BARDOULAT, 31 chemin de Malet, 09000 FOIX
05 61 65 34 15 (+ Fax) - jp.bardoulat@orange.fr
Michèle BECHLER, 1 rue de la Corrèze, 57070 METZ
03 87 36 25 30 - michele.bechler@ac-nancy-metz.fr
Rémi BELLŒIL, 1, rue de la Warta, 35200 RENNES
02 99 50 88 35 - remi.belloeil@orange.fr
Françoise BERTRAND, 11 rue Jean Mermoz, 21000 DIJON
03 80 43 58 38 - francoise.bertrand0859@orange.fr
Louis-Marie BONNEVAL, 7 rue du Mouton, 86000 POITIERS
05 49 41 42 19 - lm.bonneval@gmail.com
Richard CABASSUT, 38 A rue de l'abbé Hanauer , 67100 STRASBOURG
03 88 39 24 07 - richard.cabassut@laposte.net
Dominique CAMBRESY, 1 rue Basselart, 59260 HELLEMMES
03 20 56 26 68 - dcambresy@neuf.fr
Catherine CHABRIER, 2 chemin de Merville, 06400 CANNES
06 58 79 82 07 - catherine.chabrier@ac-nice.fr
Claudine CHEVALIER, 48 av. du Bois de Chigny, 77600 CHANTELOUP EN BRIE
01 64 02 27 78 - chevalier.claudine@wanadoo.fr
Catherine COMBELLES, Alcade, Bât. A, Parc du Roy d'Espagne, 13009 MARSEILLE
04 91 25 08 85 - combelles.catherine@gmail.com
Gérard COPPIN, Super Rouvière B9, 83 Bd du Redon, 13009 MARSEILLE
04 91 41 52 08 - gerard.coppin@wanadoo.fr
François COUTURIER, 4 place de la Mairie, 25260 TREPOT
03 81 86 72 89 - francois.couturier@univ-fcomte.fr
Jacqueline CROGUENNEC, 40 place des Gargots, 29200 BREST
02 98 43 46 79 - jacqueline-croguennec@wanadoo.fr
Roger CUPPENS, Le Président, Bloc A, Appt 19, 1 rue des Lauriers,
31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE - 05 61 39 03 94 - roger.cuppens@orange.fr
Rémi DUVERT, 23 rue Saint-Simon, 60280 CLAIROIX
03 44 83 44 89 - remi.duvert@gmail.com
Bernard EGGER, 7 traverse Fort Fouque 13012 MARSEILLE
06 83 29 48 24 - egger.bernard@orange.fr
Michel FRÉCHET, 38 rue du Mont d'Aulage, 76270 NEUFCHATEL EN BRAY
02 35 94 56 13 - frechetm.apmep@wanadoo.fr
Jean FROMENTIN, 17 rue de la Roussille, 79000 NIORT
05 49 73 43 48 - fromentin.jean@numericable.fr
Mickaël GAGIN, 20 rue Madame Ernest Cœurderoy 89700 TONNERRE
06 80 94 25 77 - m.gagin@free.fr

Agnès GATEAU, 33 route des Fours, 89510 ETIGNY
03 86 97 90 21 / 06 37 09 58 75 - agnesgateau@gmail.com
Arnaud GAZAGNES, 10 avenue de Ménival, Bat 1, allée G, 69005 LYON
09 61 56 51 10 - Arnaud.Gazagnes@ac-lyon.fr
Régis GOIFFON, 4 rue Pasteur, 69007 LYON
06 70 63 13 49 - Regis.Goiffon@univ-lyon1.fr
Gilbert GRIBONVAL, 85 avenue du Général Leclerc, 91120 PALAISEAU
01 60 10 15 25 - gilbert.gribonval@wanadoo.fr
Karine SERMANSON, 1 rue Jean Gourgues, 33430 BAZAS
05 49 91 84 21 - karine.sermanson@free.fr
Céline HUGOT, 19 rue Guibout, 10430 ROSIERES PRES TROYES
06 66 14 59 68 - celine_hugot@yahoo.fr
Emmanuelle LAFONT, 11 rue des Touterelles, 33380 BIGANOS
05 56 82 90 34 - emmanuelle.lafont@wanadoo.fr
Hombeline LANGUEREAU, 9 rue F. Clerc, 25000 BESANÇON
hombeline.languereau@univ-fcomte.fr
Valérie LAROSE, 175 rue de la fontaine, Les Farjons-La Mastre, 84100 UCHAUX
04 90 40 68 14 - vali.larose@gmail.com
Philippe LE BORGNE, 13 rue Mégevand, 25000 BESANÇON
03 81 81 11 64 - philippe.leborgne@fcomte.iufm.fr
Annie LE LOUS, 19 rue Herbert, Clos Neuf, 35400 SAINT MALO
02 99 40 50 22 - annie.le-lous@wanadoo.fr
Geneviève MARTIEL, 2 rue de Belgrade, 38000 Grenoble
04 76 43 13 15 - gmartiel@numericable.fr
François MOUSSAVOU, 23 avenue Norma, 13012 MARSEILLE
06 99 19 87 98 - francois.moussavou@free.fr
Emmanuelle OBEUF, emmanuelle.obeuf@laposte.net
Serge PETIT, 628 Les Evaux, 68910 LABAROCHE
03 89 78 92 55 - serge.petit@wanadoo.fr
François PETIARD, 28 rue Alfred Sancey, 25000 BESANÇON
09 51 19 80 05 - petiard.francois@gmail.com
Yvon POITEVINEAU, 213 Chemin du Vallon de l'amandier, 13190 ALLAUCH
04 91 68 56 58 - yvon@poitevineau.net
Pascale POMBOURCQ, Le Bourg, 81630 MONTVALEN
05 63 33 58 87 - pascale.pombourcq@gmail.com
Francis SLAWNY, 28 rue Robert Doisy, 92160 ANTONY
01 42 37 81 46 - slawny.francis@laposte.net
Nicole TOUSSAINT, 20 rue Renaudot, 10160 AIX EN OTHE
03 25 46 71 57 - nicoletoussaint @wanadoo.fr
Rhydwen VOLSIK, 103 rue des Pyrénées, 75020 PARIS
06 80 76 40 80 - rvolsik@free.fr
Christiane ZEHREN, Les Sylphides A2, place Fontaine du Temple, 06100 NICE
04 93 84 45 24 - czehren@wanadoo.fr

-----oOo-----

Mise en page réalisée par Jean-Paul Bardoulat avec l'aide de Nicole Toussaint, Jean Barbier et Jean Fromentin

Du 18 au 21 octobre 2014

TOULOUSE

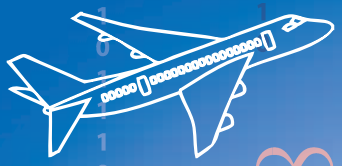

CIEL, LES MATHÉMATIQUES !

Journées Nationales de l'APMEP

« De la maternelle à l'université »

www.apmep.asso.fr

Mathieu FLORENT - CFA Départemental Industriel EN 31

SOMMAIRE

L'APMEP D'HIER A DEMAIN
- Propositions et revendications - Juillet 2013 1
- Texte d'orientation 2010 13

POURQUOI ADHERER A L'APMEP ? 22
- Adhésions 24
- Abonnements 27

LES MEDIAS DE L'APMEP 28
- Le BGV 28
- Le Bulletin Vert 29
- PLOT 30
- L'APMEP en ligne 31
- PUBLIMATH 32
- Publications "amies" 33

BROCHURES
- Informations générales et port 35
- Brochures éditées par l'APMEP 37
- Brochures co-diffusées par l'APMEP 40
- Brochures par ordre alphabétique 44
- Lots de brochures APMEP 50
- Nouvelles brochures 52
- Brochures en ligne 55
- Bon de commande 56

LE QUOTIDIEN DE L'APMEP
- Le bureau national, les commissions nationales 57
- Les représentants de l'APMEP 58
- Le Comité national 59
- Le calendrier 60
- Adresses des présidents de régionales 61
- Adresses des responsables nationaux 63